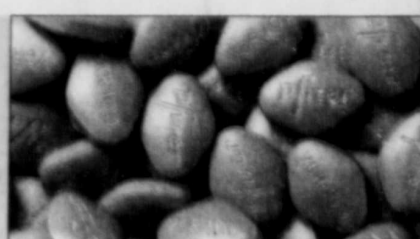




ARTS ET VIE Des tapeux
de pieds rock'n'roll,
ces Charbonniers B 1

ACTUALITÉS Le prix
des médicaments en
hausse de 4 à 8% A 5



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE MERCREDI 12 NOVEMBRE 2003

Couillard lance son opération fusions

Des « agences » pour regrouper hôpitaux, CLSC et CHSLD sur une base locale

BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN
BRicard@lesoleil.com

■ Exit les régies régionales de la santé. Voici les « agences de développement » — ayant les mêmes locaux, les mêmes employés et les mêmes pouvoirs — qui devront fusionner les hôpitaux, les CLSC et les centres de soins de longue durée.



Philippe Couillard

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, a lancé sa grande réforme de la gouvernance du système, hier.

Première étape, le dépôt de son projet de « loi sur les agences de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux ». Aussi, la livraison d'une autre législation en devenir qui réduira de moitié — une entreprise sans précédent — les unités d'accréditation syndicales et qui forcera les ententes au niveau local sur l'organisation du travail. (Voir autre texte en A 5.)

Voir COUILLARD en A 2 ►

À LIRE AUSSI :

■ Un coup de balai sans précédent Page A 5

La Cour annule l'encan Riopelle

CHRISTIANE DESJARDINS
La Presse

Les collectionneurs d'œuvres d'art peuvent ranger leurs mises, la Cour supérieure a annulé hier la vente aux enchères de 67 œuvres de la collection de Jean-Paul Riopelle, qui devait se tenir aujourd'hui au Ritz-Carlton.

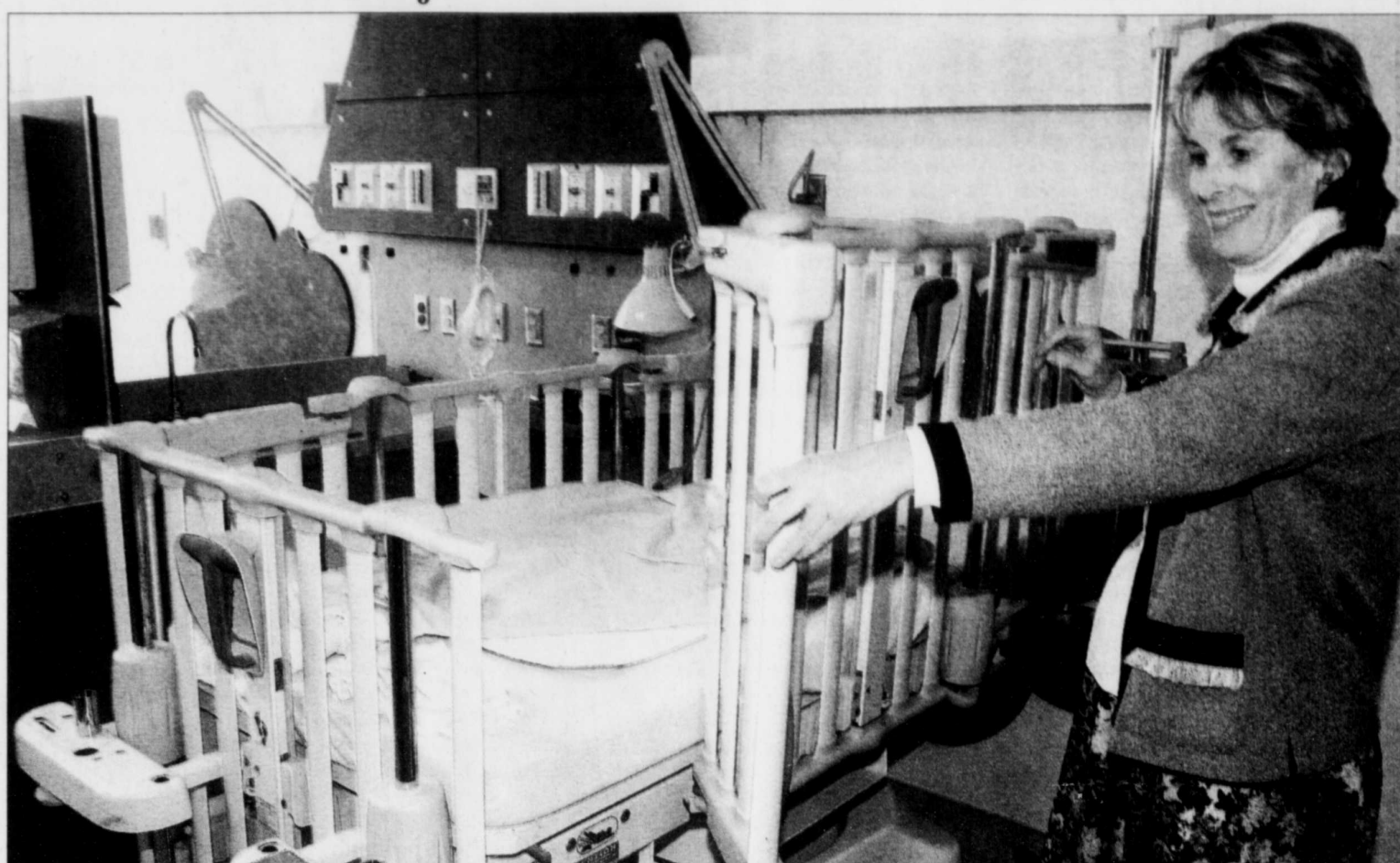
Les liquidateurs auraient dû prévenir, et même consulter les autres héritiers, soit les trois enfants de Riopelle, avant de procéder à cette vente, a conclu la juge Nicole Bérard, au terme de deux jours complets d'audition. L'injonction accordée par le tribunal était demandée par les deux filles du célèbre peintre, Yseult et Sylvie Riopelle, de même que par son fils, le citoyen français Yann Fravallo, issu d'une autre union.

Cette victoire des enfants Riopelle n'est qu'un épisode dans la guerre qu'ils livrent aux liquidateurs de la succession, dont la figure principale est la dernière conjointe de leur père, Huguette Vachon. Le peintre décédé en mars 2002 avait choisi M^{me} Vachon et trois autres personnes comme liquidateurs de sa succession. Or, depuis le début, les enfants Riopelle, Yseult à leur tête puisqu'elle est la seule à vivre au Québec, contestent la façon des liquidateurs d'administrer la succession, alléguent le manque de transparence, et s'opposent à leurs décisions. Avec le résultat que les procédures s'accumulent au même rythme que les frais d'avocats et d'experts. En mars dernier, les liquidateurs devaient plus de 800 000 \$ en frais d'avocats. Cette somme a d'ailleurs fait sursauter la juge Bérard. « À ce prix-là, j'espère que les avocats se parlent », a-t-elle dit. Cette somme ne comprend évidemment pas

La victoire des enfants n'est qu'un épisode de cette bataille

Voir RIOPELLE en A 10 ►

Un bijou de Centre mère-enfant



Vu de l'extérieur, le nouveau Centre mère-enfant du CHUL a un air de grisaille. Mais à l'intérieur, c'est une explosion de couleurs. Et les nouveaux équipements ravissent le personnel. Les lits pour enfants, par exemple, ont été construits à Montmagny et seront beaucoup plus pratiques, explique l'infirmière Paule Bilodeau, notamment parce que les barreaux se baissent sur les quatre côtés. Voir texte en A 3.

Chrétien aurait aidé les souverainistes, si...

Confidences de son ex-chef de cabinet, Jean Pelletier

RAYMOND GIROUX
RGiroux@lesoleil.com



Jean Chrétien n'a jamais considéré Lucien Bouchard comme un « chef de second ordre », assure Jean Pelletier.

OTTAWA — Jean Chrétien était prêt à soutenir Lucien Bouchard et la souveraineté du Québec, en décembre 1995, alors que ce dernier quittait son poste de chef du Bloc québécois pour assumer la tête du gouvernement péquiste.

Mais attention, pas à n'importe quelle condition, rappelle son ancien chef de cabinet, Jean Pelletier, en entrevue au SOLEIL, hier.

« Si un jour vous venez me voir au lendemain d'un référendum où une question claire aura été posée aux Québécois sur la séparation du Québec d'avec le Canada, lui a-t-il lancé lors d'un au revoir, et vous arrivez à majorité claire à cette question aussi claire, M. Bouchard, je vous aiderai. »

« M. Bouchard avait été un peu décontenancé, reconnaît aujourd'hui M. Pelletier. Puis vint la Loi sur la clarté », et ce genre de préavis sur la clarté donné, le premier ministre n'a pas eu à « aider » les souverainistes québécois depuis ce temps.

Cet aveu témoigne du respect qu'avaient M. Chrétien comme M. Pelletier envers M. Bouchard, qui leur

avait donné une sainte frousse lors du référendum d'octobre précédent.

« Nous n'avons jamais considéré M. Bouchard comme un chef de second ordre, dit M. Pelletier. Il avait à la fois des idées, le sens de l'expression, un charisme extraordinaire. »

Lui-même victime de ce charisme, il n'avait même pas pu se faire élire comme libéral « dans ma ville dont j'avais été le maire », dans le comté de Québec, aux élections de 1993.

À l'automne 1995, le camp fédéraliste a été surpris par les événements. Menant au départ par 60 % contre 40 %, affirme M. Pelletier, « qui aurait dit qu'un chef politique en provenance d'Ottawa (M. Bouchard) prenne la place du premier ministre du Québec (Jacques Parizeau) dans le siège du chauffeur d'autobus du OUI ? Qui aurait prévu cela ? »

« Nous avons mesuré les conséquences de ce résultat, dit-il, et M. Chrétien a décidé de rétablir la position du Québec dans le Canada et l'humeur de ses citoyens. Cela s'est graduellement fait jusqu'à la Loi sur la clarté que j'ai personnellement toujours appuyée. »

« M. Chrétien, qui a un nez politique

Voir CHRÉTIEN en A 2 ►

PROTECTION DE LA JEUNESSE

Hausse marquée des signalements

CLAUDETTE SAMSON
CSamson@lesoleil.com

Depuis cinq ans, le nombre de signalements en protection de la jeunesse a crû de presque 19 % au Québec, et le nombre de signalements retenus d'un peu plus de 8 %. Une situation qui, paradoxalement, est perçue comme une bonne nouvelle par l'Association des centres jeunesse du Québec.

Selon son directeur général, Pierre Lamarche, qui participait hier à Montréal à un point de presse soulignant la Semaine des centres jeunesse, ces augmentations ne témoignent pas nécessairement d'une hausse de la maltraitance envers les enfants. Elles sont plutôt le signe d'une plus grande intolérance de la société et d'un meilleur dépistage, notamment

Voir PROTECTION en A 2 ►

À LIRE AUSSI :

■ Du temps, du cœur, de l'énergie Page A 15

QUE FAIRE EN IRAK ?



SOMMAIRE

Actualités	A 3	Économie	C 1
Agenda	B 6	Editorial	A 16
Arts et vie	B 1	Le monde	A 14
Bourses	C 5	Petites annonces	S 11
Bridge	S 15	Québec / Canada	A 9
Capitale et régions	A 6	Sports	S 1
Décès	C 7	Statistiques	S 6
Divers	B 7	Télévision	B 2

LA MÉTÉO

Maximum 5, minimum 1

Nuageux avec percées de soleil et vents légers. Demain : pluie ou neige. Vendredi : plutôt nuageux avec averses de pluie ou de neige. Détails page S 16

Accumulation de neige (avant hier)

Ce mois-ci : 5,8 cm L'an dernier : 17,5 cm

Cet hiver : 5,8 cm L'hiver dernier : 17,5 cm

QUÉBEC,
107^e ANNÉE, N° 312

FLORIDE, 1,75 \$ US

MONTREAL,
OTTAWA 87¢
PLUS TAXES

65¢ PLUS TAXES 6 27657 00073 5



GOODYEAR
AUTOPNEU AUCLAIR

je paie 1 pneu par mois

Beauport 639, rue Clémenceau 661-1212
Vanier 385, rue Lavoie 683-1010
Les Saules 3755, boul. Hamel 871-6740
Québec 1220, boul. Charest O. 681-4646
Lévis 155, Président-Kennedy 833-3282

GOODYEAR
Ultra Grip Ice

40\$ de rabais instantané* du détailant du 6 oct. au 15 nov. 2003

Traction maximale dans la neige et sur la glace

*Rabais offert à l'achat de quatre Ultra Grip Ice

GOODYEAR
Eagle Ultra Grip

Haut de gamme, très performant, offrant une traction exceptionnelle en hiver

*Rabais offert à l'achat de quatre Eagle Ultra Grip

GOODYEAR
60\$ de rabais instantané* du détailant du 6 oct. au 15 nov. 2003

Dernière semaine

PNEUS D'HIVER

À partir de P155/80R13 / flanc noir

*Acheter minimal de 250\$ et voir approbation de crédit.

NOUS ENTRETIENONS VOS PNEUS AVEC HAZO ORIGINAL

DEMAIN DANS LE SOLEIL

La traversée d'une vie



L'écrivaine Eliette Abécassis est invitée au Salon du livre de Montréal qui s'ouvre demain. Le visage à l'ovale parfait, le nez fin, l'œil vif, c'est bien celui qui apparaît sur la page couverture de *Clandestin*, son nouveau roman paru cet automne chez Albin Michel. Un roman court, mais dense.

Dans le cahier Arts et Vie

Des Maraudeurs prêts pour la bataille



Foi de leur entraîneur-chef Greg Marshall, les Maraudeurs de McMaster seront des adversaires redoutables pour le Rouge et Or, samedi, à Hamilton, en demi-finale canadienne du football universitaire.

Dans le cahier Sports

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publiée et éditée par LE SOLEIL, 925, chemin Saint-Louis, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec), G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hughes-Randin, bureau 4, à Québec (Québec), G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730.

COUILLARD

Suite de la Une

Déjà, avant même son étude, le plan de fusion d'établissements du Dr Couillard soulève de cinglantes critiques. La CSN, l'Association des CLSC et des CHSLD, la coalition Solidarité Santé et l'opposition péquiste dénoncent en chœur cette opération de « structuration » et craignent un retour aux années 60-70. Des intervenants contactés, seuls les centres hospitaliers s'y sont montrés « favorables ».

Qu'en est-il exactement ? Si le projet de loi 25 est adopté par l'Assemblée nationale, les régies se muteront en agences dans la nuit du 29 au 30 janvier. Elles-ci exerceront les mêmes pouvoirs, les mêmes fonctions et les mêmes devoirs que leurs prédécesseurs.

Par ce changement de nom, le ministre veut envoyer le « message clair que le produit doit être livré selon un échéancier précis ». Le produit, ce sera des « réseaux locaux », les nouveaux établissements qui naîtront de la fusion d'un CLSC avec un CHSLD et un hôpital. Un prototype inspiré des centres de santé présents en région.

Les régies nouveau genre auront tout au plus un an afin d'implanter le modèle Couillard. Sur les territoires où c'est possible, s'entend. Dans une région sans hôpital, des modèles particuliers pourront être proposés. À Montréal également, où les mégahôpitaux sont déjà assez gros, remarque le ministre.

M. Couillard assure que « ce qu'on fait ici, ce n'est pas jouer avec la structure ». Il pense que la division actuelle du système de santé nuit à la continuité des services. Avec les réseaux locaux, un Québécois recevra presque tous ses soins d'une seule instance.

D'ailleurs, les médecins de famille, les organismes communautaires, les entreprises d'économie sociale ainsi que les ressources privées d'un territoire devront tous travailler de concert avec leur réseau local. Et des ententes seront signées avec les hôpitaux spécialisés, en pneumologie par exemple, pour fournir les traitements nécessaires.

Après quelques mois « de transition », une fois les réseaux implantés, les agences subiront une cure minceur. Elles légueront leurs mandats locaux aux nouveaux établissements... et les employés qui s'y rattachent suivront. Il n'y aura aucune perte d'emploi, promet Philippe Couillard.

« Voilà le scénario du pire, lance la porte-parole de l'opposition en matière de santé, Louise Harel. L'hôpital devient la porte d'entrée du réseau. On remédicalise le réseau.

« Pourquoi, à ce moment-ci, être atteint d'une crise de structuration ? demande la péquiste. Pourquoi revenir 40 ans en arrière ? » Elle entrevoit la dilution de la mission sociale des réseaux locaux.

« On retourne dans les années 70 où la seule solution qu'on avait, c'étaient les hôpitaux », acquiesce la directrice générale de l'Association des CLSC et CHSLD, Andrée Gendron. « On va perdre l'expertise de la première ligne.

« La population du Québec, ce n'est pas ça qu'elle demandait », poursuit-elle. Obtenir un rendez-vous avec un médecin rapidement, avoir des soins à domicile, la réduction des listes d'attente, voilà les problèmes éludés, fait-elle valoir.

Même réaction de rejet à la coalition Solidarité Santé. « Le gouvernement se prépare à donner un grand coup de balai dans 30 ans d'acquis au Québec [...] alors que le modèle québécois est envié partout dans le monde », note Marie Pelchat, porte-parole.

« Le ministre a une solution qui ne se rattache à aucun problème du réseau. Les vrais problèmes ne trouvent pas de solutions », ajoute-t-elle. Mme Pelchat est d'avis que le ministre aurait dû investir dans la première ligne. D'autant plus qu'elle peut répondre à 80 % des besoins, selon elle.

« C'est la énième opération de restructuration du réseau », enchaîne le président de la Fédération de la santé et des services sociaux — CSN, Pierre Lamy. Il se demande comment la disparition des « missions » va améliorer l'accès aux soins et, surtout, aux services sociaux. « C'est une forme de mégalomanie ».

À l'Association des hôpitaux, la porte-parole Lisa Massicotte se dit « assez favorable ». Elle admet que le processus de regroupement sera difficile mais les patients en sortiront gagnants, évalue-t-elle. À la condition que tout le milieu soit impliqué.

Notons que le ministre de la Santé ne permettra pas à toute la population de se prononcer sur son projet de loi en envoyant un mémoire. Il sélectionnera les groupes, les mouvements dont il veut obtenir l'opinion.

Toutefois, avant de créer les réseaux locaux, les agences devront consulter les institutions concernées ainsi que leur Forum de la population.

CHRÉTIEN

Suite de la Une

à nul autre pareil, était convaincu que les Québécois ne se mobiliseraient pas contre une loi sur la clarté qui finaliserait les protégés contre la manipulation de questions référendaires.

M. Pelletier connaît le premier ministre depuis septembre 1954, soit il y a un peu plus de 49 ans, et participera à ce titre, demain, à la fête que donneront les libéraux en l'honneur de M. Chrétien, à Toronto.

« Nous nous sommes liés d'amitié au Séminaire de Trois-Rivières, nous avons poursuivi à la faculté de droit et on ne s'est jamais perdu de vue, rappelle-t-il. Nos carrières respectives ne se sont pas beaucoup croisées jusqu'à 1991, mais on ne s'est jamais perdus de vue, au plan personnel. »

C'est à ce moment que M. Chrétien l'a convaincu de devenir son chef de cabinet « pour mettre de l'ordre dans le bureau, et il était le premier à le dire », précise M. Pelletier.

La cote de popularité du chef libéral se trouvait au plus bas, au Québec. C'était l'époque de l'après-Meech, « un coup encaissé très difficilement par le Québec, et nous étions dans une atmosphère très émotive ».

M. Pelletier n'était pas de l'entourage de M. Chrétien quand ce dernier était identifié au combat contre Meech. « Je n'ai pas les éléments vécus pour juger s'il y avait eu erreur ou non. J'ai géré les conséquences.

« Mais dans un premier mandat, ajoute-t-il, on a réussi à terrasser la vipère financière, et cela a prouvé que les libéraux, réputés comme des dépensiers invétérés, non seulement ne dépensaient pas, mais reprenaient le contrôle des finances.

« Cela a été apprécié des Québécois, les a beaucoup surpris et a permis d'amorcer un meilleur comportement de l'opinion publique à l'égard de M. Chrétien et des libéraux fédéraux », soutient M. Pelletier.

Sur les dossiers de la marijuana, du financement des partis politiques, du Protocole de Kyoto et de la guerre en Irak, en fin de mandat, la position du gouvernement « reflète exactement ce que M. Chrétien pense, ses valeurs, et il n'est à la remorque de personne. Que cela ait coïncidé avec une opinion québécoise plus favorable, cela s'explique facilement.

« Un premier ministre qui n'a pas à se faire réélire et est à la tête d'une majorité à plus de liberté d'action que s'il doit éventuellement faire face à l'électorat. Est-ce que M. Chrétien en a habilement profité, on pourrait se poser la question », lance M. Pelletier.



Jean Pelletier

Al-Qaida pourrait attaquer le Canada avec des toxines

■ OTTAWA — Un rapport secret des services de renseignements canadiens prévient les autorités canadiennes que les terroristes d'Al-Qaida pourraient tenter de contaminer la nourriture ou l'eau du Canada à l'aide de toxines mortelles. Ce rapport, distribué par le Bureau du Conseil privé à certains ministères fédéraux, exprime des inquiétudes quant à l'utilisation du ricin et de la toxine botulinique comme armes. Ces toxines, qui peuvent être plus puissantes que plusieurs agents neurotoxiques, peuvent être concoctées à partir

de plantes, de champignons, de bactéries ou d'animaux. « Elles ont un potentiel considérable à titre d'armes terroristes pour causer des pertes à petite échelle, ce qui entraînerait la panique de la population et le désordre public. » « Le ricin est hydrosoluble. Il peut donc contaminer l'eau pour une longue période de temps. » Ce rapport de février 2003 a été compilé par le Secrétaire de l'évaluation du renseignement, département du Bureau du Conseil privé créé après les attentats du 11 septembre 2001. Le rapport a été commandé à la suite de la découverte de ricin, en janvier, dans un logement à London, en Ontario, et de la récupération, l'an dernier, d'un manuel d'entraînement sur la production et l'utilisation des toxines. Il n'existe à ce jour aucun antidote contre le ricin. (PC)

PROTECTION

Suite de la Une

par les CLSC, les écoles et les centres de la petite enfance, dit-il.

De 1998-1999 à 2002-2003, le nombre de signalements reçus est passé de 49 672 à 58 953 (+18,7 %). Le nombre de signalements retenus, lui, est passé de 25 004 à 27 103 (+8,4 %).

Mais malgré son aspect « positif », cette situation est préoccupante, car elle crée une forte pression sur le système de protection. « Ça ne peut pas continuer indéfiniment », souligne M. Lamarche. Selon lui, il faut à tout prix accroître les services d'intervention précoce dans les familles.

Une telle intervention permettrait en quelque sorte de limiter les dégâts, en empêchant certaines situations familiales de se dégrader à un point tel que la sécurité ou le développement des enfants devienne compromis.

Dans le jargon des spécialistes, il s'agit de favoriser l'intervention de première ligne, pour éviter d'en arriver à la deuxième ou la troisième, constituées de services beaucoup plus élaborés.

Cela amène l'Association des centres jeunesse à se préoccuper des effets de la réforme des services de santé et des services sociaux, qui touchera notamment les CLSC.

La Stratégie jeunesse du gouvernement prévoit en effet la mise en place d'équipes jeunesse conjointes CLSC-centres jeunesse, afin d'éviter justement que tant de cas ne se rendent jusqu'en protection.

Mais pour l'instant, c'est l'incertitude quant à la façon dont cette facette de la stratégie s'articulera.

Deux autres questions préoccupent grandement les centres jeunesse, a indiqué Pierre Lamarche, lors d'une entrevue téléphonique avec LE SOLEIL. L'une concerne la prise en charge des enfants ayant des troubles mentaux. Bien que les médecins hésitent beaucoup à placer un diagnostic de maladie mentale sur la tête des plus jeunes, de peur de les étiqueter, la réalité existe bel et bien. « On la voit dans les pharmacies de nos centres d'accueil », laisse tomber Pierre Lamarche.

Alors qu'autrefois ces médicaments en étaient presque absents, les anxiolytiques, antidépresseurs et autres s'y retrouvent aujourd'hui en abondance. En jeune sur trois en centre jeunesse a déjà essayé de se suicider, rappelle le dg.

Enfin, l'Association se demande encore comment le gouvernement Charrest donnera suite à son engagement électoral, on ne peut plus clair, concernant l'établissement de standards de pratique en protection de la jeunesse.

Le Parti libéral s'était en effet engagé à abaisser le nombre moyen de cas par intervenant de 27 à 16.

L'Association a rencontré le ministre responsable, Philippe Couillard, à cet effet. « C'est un monsieur qui comprend vite, il n'a pas eu l'air embarrassé », note M. Lamarche.

Mais ce n'est qu'au dépôt du premier vrai budget annuel, au printemps, que les centres jeunesse seront fixés sur cette question.

PRÉCISION

Dans notre édition de dimanche, nous avons attribué au chef de l'Action civique, Jacques Langlois, des propos qui, dans les faits, étaient tirés d'un document du parti lu en public par le conseiller Jean-Claude Bolduc (« déserteurs » et « cinq transfuges quittent l'ACQ en échange de petits avantages pour leur district quand ce n'est pas pour eux-mêmes »). M. Langlois se dit d'accord sur le fond avec ces propos, mais les mots utilisés n'étaient pas les siens.

C'ÉTAIT HIER

1992 — Les Inuits disent oui à la création d'un nouveau territoire appelé Nunavut.

1982 — Youri Andropov, ancien chef du KGB, succède à Leonid Brejnev à la tête du Parti communiste soviétique.

1979 — La juge Claire L'Heureux-Dubé devient la première femme à accéder à la Cour d'appel du Québec.

1955 — À Nicolet, un glissement de terrain fait trois morts.

1931 — Ouverture du Maple Leaf Gardens de Toronto.

cyberpresse.ca/soleil

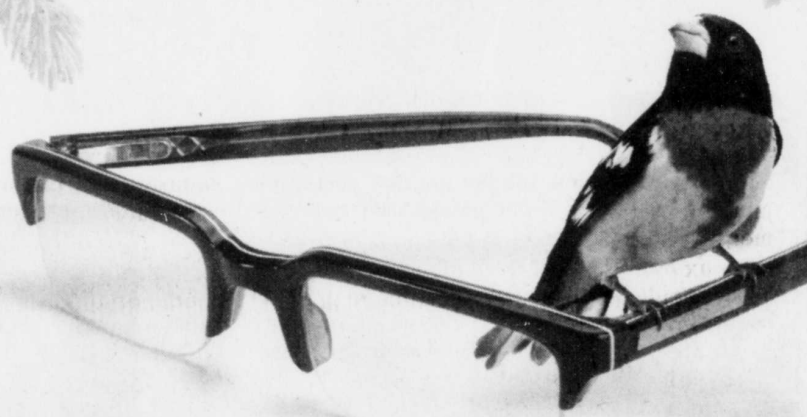
Suivez
l'actualité

Résultats	
Loto 6/49	Tirage du 2003-11-11
05 07 09 11 12 16 19 20 27 38	
39 47 48 51 53 54 60 62 68 70	
Extra	Tirage du 2003-11-11
699 5504	NUMÉRO 730023
Loto 6/49	NUMÉRO PRIMAIRE
704878	50 000 \$
04878	1 000 \$
4878	50 \$
877	10 \$
77	5 \$
Loto 6/49	NUMÉRO SECONDAIRES
704877 ou 704879	5 000 \$
04877 ou 04879	500 \$
4877 ou 4879	25 \$
877 ou 879	5 \$
77 ou 79	2 \$
Loto 6/49	NUMÉRO PRIMAIRE
518752	50 000 \$
18752	1 000 \$
8752	50 \$
752	10 \$
52	5 \$
Loto 6/49	NUMÉRO SECONDAIRES
518751 ou 518753	5 000 \$
18751 ou 18753	500 \$
8751 ou 8753	25 \$
751 ou 753	5 \$
51 ou 53	2 \$

LES LOTS PAYABLES À COMPTER DU MERCREDI
Les modalités d'attribution des lots gagnants sont au verso des tickets.
En cas de tirage sans gagnant, le tirage sera réitéré le 19 novembre 2003.
ÉMISSIONS-TIRAGES LE LUNDI ET LE MARDI À 19 H SUR LE RÉSEAU TVA

Offres de Noël!

100\$ de rabais
sur votre monture!



Choisissez une paire de lunettes complète
(verres et monture) parmi notre
collection Mode et,
sur présentation de cette annonce,
obtenez 100\$ de rabais sur le prix régulier.

MARCHAND
OPTOMÉTRIE ET LUNETTERIE

* Lunettes à titre indicatif seulement. Une offre par client par achat. Ne peut être combinée à aucune autre offre. N'a aucune valeur en espèces. Certaines restrictions s'appliquent. Voir détails en magasin. Cette offre se termine le 31 décembre 2003.

NOUVEAU 18 mois

Dr René Marchand, Optométriste

Examen de la vue sur place • Acceptons les prescriptions de l'extérieur

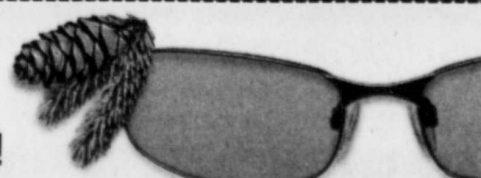
Place Laurier 653-6611

Les Saules 877-9456 (Voisin d'Ameublements Tanguay)

Centre Médical Mailloux 661-6552 • Saint-Raymond 337-6751

Donnacona 285-1333 • Saint-Marc-des-Carrières 268-3933

30\$ de rabais!



Sur toutes nos lunettes de soleil!

Choisissez une paire de lunettes soleil parmi tous nos modèles en magasin et, sur présentation de cette annonce, obtenez 30\$ de rabais sur le prix régulier. (Lunettes à titre indicatif seulement). Code: S30

MARCHAND
OPTOMÉTRIE ET LUNETTERIE

Une offre par client par achat. Ne s'applique pas aux lunettes Chanel et Oakley. Ne peut être combinée à aucune autre offre. N'a aucune valeur en espèces. Certaines restrictions s'appliquent. Voir détails en magasin. Cette offre se termine le 31 décembre 2003.

ACTUALITÉS



C'est beau et c'est fonctionnel», se réjouit la Dr^e Jeanne Pichette. La néonatalogiste ne cache pas sa joie de voir enfin aboutir le projet de Centre mère-enfant, dont on parlait déjà au début de sa carrière, il y a maintenant 24 ans.

CENTRE MÈRE-ENFANT DU CHUL

« On est en Rolls Royce »

La clinique externe pédiatrique sera la seule dans la région en milieu hospitalier

LOUISE LEMIEUX
LLeimieux@lesoleil.com

Vu de l'extérieur, le nouveau Centre mère-enfant du CHUL a un air de grisaille, quasi tristounet. Mais à l'intérieur, c'est une explosion de couleurs, sur les murs comme sur les planchers. Les orangés, les jaunes, les verts, les mauves, les bleus s'entremêlent harmonieusement, avec juste un brin de folie pour faire plaisir aux petits malades.

À ces couleurs joyeuses se combinent des salles de jeux et des cours intérieures dans chaque unité de soin. Il y a aussi des salles de repos pour les parents. On a même songé à installer douches, cuisinette et laveuse sècheuse, pour ceux qui devront passer beaucoup de temps auprès de leur petit malade.

Dans les chambres, les banquettes se transforment en lit pour le parent, une fenêtre va de haut en bas du mur, pour que les enfants puissent voir dehors. Des cours intérieures sont déjà aménagées, avec des portes assez larges pour sortir un lit.

« C'est beau et c'est fonctionnel », se réjouit la Dr^e Jeanne Pichette. La néonatalogiste ne cache pas sa joie de voir enfin aboutir le projet de Centre mère-enfant dont on parlait déjà au début de sa carrière, il y a 24 ans. « C'est toute une génération de pédiatres qui a travaillé au Centre mère-enfant », constate le Dr^e Pierre Déry, qui a perdu le compte du nombre d'études, de consultations, de discussions et de contestations qui ont jalonné la petite histoire de la construction du Centre mère-enfant.

La nouvelle construction devant le CHUL regroupe sous un même toit les spécialités pédiatriques: cardiologie, neurologie, médecine, hémato-oncologie, médecine interne. La clinique externe pédiatrique sera la seule dans la région en milieu hospitalier. C'est seulement dans le CME aussi qu'accoucheront les femmes avec des grossesses à risque. Les bébés prématurés seront tous traités au CME.

Le Centre mère-enfant voit le jour, envers et contre tous. Car plusieurs doutent encore de la pertinence d'une telle dépense à une époque où les naissances diminuent et les dépenses en santé sont en croissance.

LOGISTIQUE DE DÉMÉNAGEMENT

Patrice Langlois, logisticien de son métier, organise le déménagement. « Déménager un hôpital, c'est comme déménager huit ou neuf maisons », constate-t-il. Déménageront au Centre mère-enfant des infirmières de l'hôpital Saint-Sacrement et de Saint-François d'Assise. Patients et équipement divers proviendront de Saint-François. Le déménagement se fera graduellement, par unité de soin. « Avant de quitter Saint-François, chaque patient saura quelle chambre lui est attribuée au Centre mère-enfant. Et il sera déplacé entre le déjeuner et le lunch », précise Patrice Langlois.

Chacun des 6000 équipements médicaux a été étiqueté afin que, le jour venu, les déménageurs sachent exactement où le placer dans les nouveaux locaux.

Hier, les infirmières-chefs de chaque unité ont fait visiter leurs locaux. Chaque chambre, privée ou à deux lits, a sa chambre de bain. Une salle de scolarisation permettra aux enfants de continuer leurs études. Une éducatrice stimulera les enfants dans les salles de jeux. Les postes d'infirmières sont vitrés, pour plus de confidentialité. Même les femmes qui ont un accouchement à risque pourront accoucher dans leur chambre.

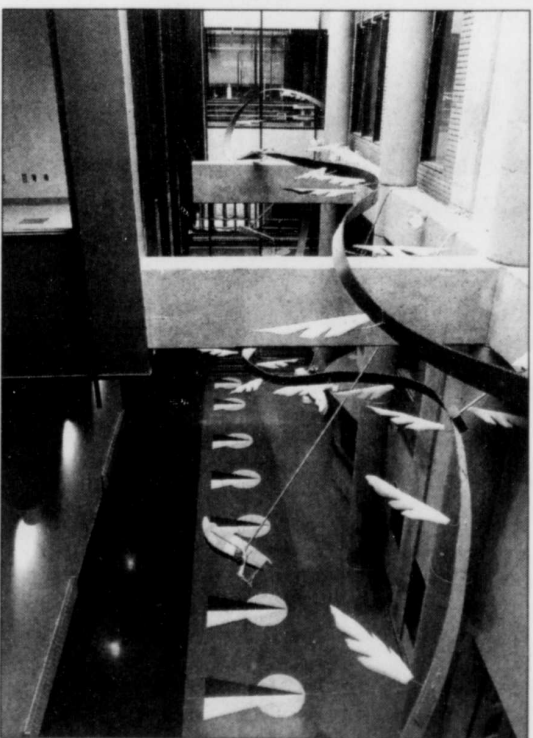
« Madame, on est en Rolls Royce! » résume Lorraine Bernier, infirmière-chef en hématologie, en parlant de son nouveau lieu de travail.

Ce bijou de Centre mère-enfant a coûté ce qu'on avait prévu: 31 M\$.

Le CME s'inscrit dans un plus vaste projet qui inclut un stationnement de 13 millions \$, une urgence encore en construction. Au total, le nouvel ajout en face du CHUL aura coûté 85 M\$.

Et si jamais il faut agrandir l'hôpital, pas de problème. Les structures du CME sont assez fortes pour soutenir trois étages de plus.

Une journée portes ouvertes est prévue dimanche, de 13 h à 16 h 30.



Le hall d'entrée du nouveau Centre mère-enfant: au plafond, des mobiles motorisés. Les enfants de la région, de l'Est du Québec, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et des Îles-de-la-Madeleine viendront s'y faire soigner. Une journée portes ouvertes est prévue dimanche, entre 13 h et 16 h 30.

PORNOGRAPHIE JUVÉNILE À QUÉBEC

Le nombre d'enfants abusés pourrait doubler

Jusqu'à 14 victimes identifiées

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
JFNeron@lesoleil.com

ACCUSATIONS

■ De six au départ, il y aurait maintenant 14 jeunes innocentes victimes du trio de pédophiles, qui fait déjà face à une kyrielle d'accusations, allant de la possession et de la production de matériel de pornographie juvénile à des agressions et à des attouchements.

Christian Cantin, du service de police de Lévis, ne croyait jamais aussi bien dire la semaine dernière, en affirmant que « c'était quand même gros et que le dossier pouvait mener loin ». L'enquête conjointe des policiers de Lévis et de Québec aurait jusqu'à présent permis d'identifier jusqu'à 14 jeunes victimes, toutes âgées entre 6 et 10 ans, a appris LE SOLEIL d'une autre source. Toutefois, aucun autre suspect ne serait actuellement dans la mire de la justice.

Du côté de Québec, deux enquêteurs travaillent à temps plein sur ce dossier jugé « prioritaire ». Les policiers sont encore à visualiser les photographies trouvées dans les ordinateurs des trois suspects. Ils doivent ensuite différencier les photos qui semblent avoir été téléchargées à partir d'Internet dans des sites et des forums consacrés à la pédophilie et celles qui auraient été prises par les accusés, sur lesquelles apparaissent les jeunes victimes de la région.

« Parfois, des lieux sont reconnaissables, mais ce n'est pas toujours le cas », a-t-on confié au SOLEIL, d'où la difficulté et la longueur de la tâche à abattre.

Un autre travail, peut-être encore plus pénible, consiste à faire identifier par des parents les victimes photographiées et à mener les interrogatoires auprès des enfants.

C'est donc dire que de nombreuses autres accusations pourraient être portées prochainement contre Patrice Tremblay, 42 ans de Beauport, éducateur spécialisé à l'école primaire La Farandole, et Denis Beauchamp, 46 ans de l'Ange-Gardien. Les deux individus sont reconnus pour avoir œuvré au sein d'organismes sportifs et de loisir chez les jeunes. Le troisième inculpé, Mario Pelletier, 44 ans de Québec, pourrait aussi voir son dossier s'alourdir. Il revient aujourd'hui au palais de justice de Québec pour subir son enquête sur remise en liberté.

Lors de la comparution de Tremblay et de Beauchamp, hier, il a été question, entre autres, des attouchements sexuels et des séances de masturbation auxquels se livraient les deux hommes auprès de six jeunes garçons identifiés dans les actes d'accusation déjà déposées.

Un informateur, qui aurait châté avec Tremblay dans un site prisé par les pédophiles, aurait transmis les renseignements à la police de Lévis, qui a alors ouvert l'enquête.

MODE ÉCOUTE

Pendant ce temps, la vie tente de reprendre son cours normal à l'école primaire La Farandole de Beauport. Le choc reçu par le personnel, les parents, et surtout les élèves, a été grand la semaine dernière à la suite de l'arrestation de leur éducateur spécialisé, Patrice Tremblay.

« Tous ont repris le rythme de l'école, même si ça été très difficile à vivre », soutient le directeur de l'établissement, Neil Therrien. Le soutien psychologique n'est plus nécessaire et les parents ont été rassurés, croit-il. « Nous avons été heureux d'apprendre qu'aucun élève de l'école n'est impliqué. Les parents ont eu la chance depuis la nouvelle d'échanger avec leur enfant et de valider que tout était correct. »

Le sport amateur se concerte pour tenir les prédateurs à l'écart

Bientôt peut-être, ne s'improvisera plus bénévolement le sport et le loisir auprès des jeunes à Québec. Les personnes qui souhaitent assouvir leurs bas instincts, en devenant entraîneur d'une équipe quelconque, rencontreront des associations mieux outillées pour contrer les abus.

L'Unité régionale du loisir et du sport de Québec (URLS) créera d'ici les Fêtes un comité régional de prévention et de harcèlement. Les accusations d'attouchements et d'agression sur des garçons de 6 à 9 ans, portées contre Denis Beauchamp de l'Ange-Gardien, longtemps impliqué dans une association de soccer de l'endroit, rappelle l'importance de tenir ce genre d'individu à l'écart des jeunes.

C'est du moins ce qu'espère Pierre Desjardins, directeur général de l'URLS de la région de Québec. « Il se fait déjà des choses en matière de prévention d'abus et de violence, comme dans le monde du hockey mineur, mais nous devons aller encore plus loin parce que de nombreuses associations ne disposent encore d'aucun outil pour éviter que ne surviennent de tels événements. »

La première tâche du comité régional consiste à dresser le portrait du sport et du loisir dans la région 03. « Nous voulons savoir combien il y a d'associations et lesquelles possèdent une politique de prévention des abus sexuels ou autres, mais surtout celles qui n'en n'ont pas. Nous désirons aussi obtenir le taux de prévalence des crimes à caractère sexuel commis dans la région contre des enfants afin de s'en servir comme outil de sensibilisation auprès de ces associations. Parce que nous leur disons que ça peut aussi se produire chez eux. »

Dans un second temps, le comité formera les

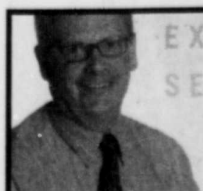
bénévoles pour prévenir toute forme d'abus, mais aussi pour les protéger de toute accusation non fondée. « Des personnes n'osent plus poser certains gestes et craignent d'être blâmées dans une situation donnée. Elles doivent savoir qu'elles peuvent recevoir de l'aide pour éviter de se placer dans une position embarrassante. Par exemple, les entraîneurs de hockey savent qu'ils ne doivent jamais être le seul adulte dans le vestiaire des joueurs », illustre M. Desjardins.

Il y a bien « le filtrage », qui autorise une association à faire appel à un corps policier pour s'assurer qu'un individu n'a aucuns antécédents judiciaires. Mais tous ne l'appliquent pas et ce n'est, croit M. Desjardins, qu'un élément de la solution pour éviter toute forme d'abus. « Il ne faut pas se fier uniquement au filtrage. Le fait qu'un individu n'ait pas d'antécédents ne signifie pas que les jeunes sont toujours protégés », d'où l'importance, selon lui, d'appliquer une politique de prévention, qui s'étend au-delà des vérifications policières.

Le comité régional, composé de représentants du sport étudiant et du milieu policier, accueille aussi des acteurs du monde municipal. M. Desjardins croit beaucoup à l'influence de ces derniers pour obliger les associations, qui montreraient des réticences à adopter une politique de prévention. « Ce sont les municipalités qui prêtent habituellement les locaux et les équipements. Elles pourraient dire: « Si vous voulez qu'on vous reconnaisse, vous devez adopter cette politique. »

La Ville de Québec élaborerait actuellement une politique de reconnaissance des associations sportives et autres, qui inclurait des dispositions sur la protection des clientèles vulnérables. J.-F.N.

Il ne faut pas se fier uniquement au filtrage



EXAMEN DE LA VUE LUNETTES VERRES DE CONTACT LOUPES 12 MOIS SANS INTÉRÊT
SERVICE ULTRA RAPIDE LUNETTES SOLAIRES SERVICES COMPLETS À DOMICILE YEUX ARTIFICIELS

REMBOURSEMENT DE L'EXAMEN DE LA VUE*

TRAITEMENT ANTI-RAYURES GRATUIT

Montures sélectionnées avec lentilles organiques

135\$ et +

traitement anti-rayures Rx -4.0 à +4.0 total

SPÉCIAL ÉTUDIANT

Jacques Langlois OPTICIEN

Limoilou 523-6690
455, 3 Avenue
(ouvert mercredi et jeudi soirs)

Centre-Ville 529-9351
460, St-Joseph Est
(ouvert le samedi, stationnement gratuit)

* Sur tout achat de lunette complète effectuée à nos bureaux. Ces promotions sont en vigueur jusqu'au 30 novembre 2003. Ne peut être combiné à aucune autre promotion.

Les rumeurs sur Charles bloquent la distribution de journaux étrangers à Londres

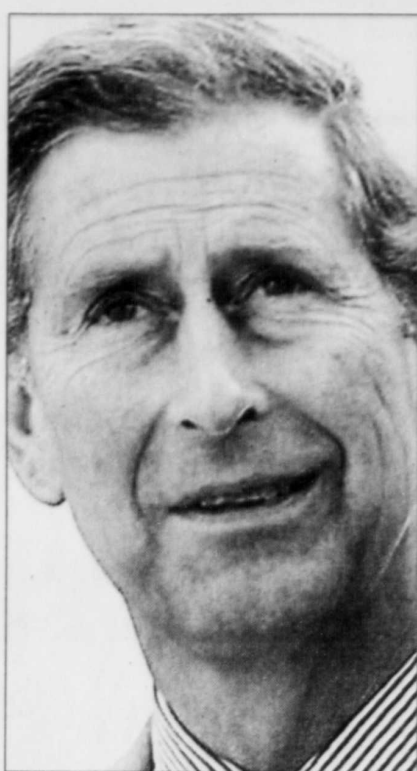
LONDRES (d'après AFP) — Des journaux étrangers, évoquant les rumeurs de scandale sexuel dans lequel le prince Charles serait impliqué, n'ont pas été distribués ces jours derniers en Angleterre, leurs distributeurs redoutant d'éventuelles poursuites judiciaires tandis que le mot « censure » est lâché.

Lundi, au Royaume-Uni, les lecteurs du quotidien français *Le Monde* — dont 7000 exemplaires parviennent chaque jour dans le pays — n'ont pas pu mettre la main sur l'édition datée du 11 novembre. Les exemplaires du *Monde* avaient été détruits à leur arrivée à Londres.

Les allégations d'un ancien domestique du prince de Galles, George Smith, sur un « incident » à caractère sexuel présumé entre Charles et l'un de ses autres serveurs, font depuis plusieurs jours les gros titres des médias du royaume, qui ne dévoilent pas pour autant les détails. Et pour cause.

La Haute Cour de Londres a interdit à la presse de rapporter le détail de ces rumeurs, après un recours du serviteur impliqué dont le nom ne peut être associé au désormais célèbre « incident » avec le prince.

Dans son édition d'hier, *Le Monde* clame en manchette: « Prince Charles: la presse européenne censurée ». Les Britanniques n'auront pu la lire.



Le prince Charles

RENOUVELLEMENT DU PERMIS DE CHOI 37 plaintes devant le CRTC

PIERRE ASSELIN
Passelin@lesoleil.com

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes tiendra dans quelques mois des audiences sur le renouvellement de la licence de CHOI-FM, qui a fait l'objet de 37 plaintes depuis le renouvellement conditionnel accordé en juillet 2002.

Le CRTC publiera son avis d'audiences dans quelques semaines, indiquait hier au SOLEIL le directeur exécutif radiodiffusion du Conseil, Marc O'Sullivan. Lors des audiences précédentes, CHOI faisait l'objet de 47 plaintes, déposées entre 1999 et 2001.

Le CRTC prévoit déjà tenir des audiences publiques à Québec en février et tout indique que le cas de CHOI y sera alors discuté. Le directeur ne peut pas s'avancer sur les délibérations que devra tenir le conseil. Il a simplement indiqué au SOLEIL que les 37 plaintes reçues depuis l'octroi de la licence avaient été traitées, qu'elles étaient versées au dossier et qu'elles seront prises en compte dans la décision.

Le Conseil avait imposé des conditions avant d'accorder, pour une durée de deux ans, la licence qui permet à Genex d'exploiter la station

radiophonique, incluant un code de déontologie auquel CHOI est censée se conformer.

Ce code prévoit notamment que Genex mette tout en œuvre pour qu'aucune personne, classe de personnes, association, groupe formel, ou informel ne soient exposés au mépris pour des motifs comme l'origine ethnique ou nationale, la race, le sexe, entre autres.

« Un animateur ou un journaliste ne devrait pas utiliser les ondes pour diriger des attaques personnelles... », stipule encore ce code, qui ajoute que CHOI doit s'abstenir de harceler, d'insulter ou ridiculiser des individus et des groupes formels ou informels.

Enfin, les animateurs doivent s'assurer que leurs propos « n'interfèrent pas sur le droit de toute personne à un procès juste et équitable ».

M. O'Sullivan n'a pu dire si des plaintes avaient été reçues à propos du procès des accusés dans le réseau de prostitution juvénile. Il reconnaît cependant que le CRTC aurait théoriquement le pouvoir d'intervenir de lui-même s'il soupçonne toute entorse au règlement, bien qu'en pratique, l'organisme n'a pas les moyens de surveiller par lui-même tout ce qui se dit dans le pays en entier. « Les plaintes sont l'outil qui nous permet d'assurer un suivi des exigences ».

TÉMOIGNAGE D'ANDRÉ PÉLISSIER

« J'ai un défaut, j'aime les femmes »

RICHARD HÉNAULT
RHenault@lesoleil.com

■ « J'ai un défaut, j'aime les femmes. C'est d'ailleurs pour ça que je suis ici aujourd'hui... »

Toujours aussi volubile, le flot de ses paroles embrouillant fréquemment ses propos, André Pélissier, dit Monsieur Soleil ou Andy, a commencé hier à témoigner à son procès. Détenteur de deux maîtrises et auteur de trois livres, l'accusé de 56 ans se présente comme un « philosophe-écrivain-conférencier-clairvoyant ».

Il décrit son livre *Comment bien faire l'amour à une femme* comme un ouvrage sexo-philosophique. Le verbomoteur clairvoyant fait volontiers étalage de sa vaste culture, faisant appel entre autres à Hegel, Marx et Aristote pour traiter du devenir de l'être, de causalité ou d'existentialisme.

Après avoir été interrogé par son avocat sur les accusations contre la jeune femme qui a été le premier témoin de la défense, Pélissier a été amené à parler d'une autre plaignante, une adolescente de 16 ou 17 ans rencontrée l'été dernier. Habillée de sorte qu'on lui voyait la moitié des seins, suivant la description de Pélissier, celle-ci a vite sorti sa « cassette de péripatéticienne », de dire l'accusé. Elle a reconnu se prostituer depuis un an.

Selon Monsieur Soleil, on appelait la jeune fille « Miss Toilette » parce que, dans un bar, elle avait déjà « siroté une dizaine d'hommes en ligne ». Le lendemain de leur rencontre, elle a donné rendez-vous à Pélissier à Place Laurier. « Je vais avoir du plaisir, elle va me faire une job », s'est-il alors dit.

Au domicile du quinquagénaire, l'adolescente lui indique qu'elle réclame 100 \$ pour ses services. « Là, je suis allumé », se rappelle l'accusé, qui refuse toutefois de présenter la jeune fille à des amis.

En septembre, la même plaignante appelle Andy pour qu'il aille la chercher. « Encore une fois, parce que j'aime les femmes... » laisse-t-il tomber.

En fait, il revient chez lui avec trois adolescentes, dont deux rêvent de dispenser un service en duo. « Là, je m'aperçois que je suis dans un clan de prostituées ! » lance le naïf Pélissier comme s'il s'était trouvé en pleine révélation.

Pour revenir à la première victime alléguée, Andy a relaté qu'à son retour à Québec, en octo-

bre 2002, celle-ci voulait danser dans un milieu chic. Auparavant, Mia, de son nom de danseuse, a plutôt assuré que c'est Pélissier qui l'a appelée pour qu'elle revienne danser à Québec. Elle travaillait alors à Saint-Jean.

L'accusé a soutenu qu'il lui redonnait toute somme d'argent qu'elle lui avait confiée et qu'elle désirait avoir. « J'étais son banquier », d'imaginer Pélissier sans sourcilier, indiquant qu'il cachait l'argent de la jeune femme dans un bas de laine dissimulé dans le placard de sa chambre à coucher.

Mais il devait tout de même freiner ses dépenses... Lui-même n'avait pas besoin d'argent puisqu'il faisait des « coups d'argent » avec ses conférences, soit de 3000 \$ à 4000 \$ pour chacune.

« J'aime ça vivre, au sens de Victor Hugo, a étrangement déclaré Pélissier. Parce que je suis Monsieur Soleil, j'ai une place partout où je vais. Je suis un homme mondain, mais j'aime danser plutôt que regarder les femmes danser. Je n'ai jamais fait danser une fille. »

Au sujet de l'accusation de menaces contre la jeune femme, le quinquagénaire a nié lui avoir dit qu'il la frapperait lui-même. À la suite d'une scène que lui a faite la victime alléguée dans le stationnement du Cabaret Lady Mary Ann, où elle travaillait, les autres danseuses ont dit à Pélissier qu'elles lui « sacreraient une volée » si elle les traitait comme elle le traitait. À sa défense, il faut dire que cette jeune fille a déjà été « diagnostiquée double personnalité en psychiatrie », a affirmé l'accusé.

EN MATINÉE

En matinée, hier, celle qui a témoigné en faveur de Pélissier a été contre-interrogée par la procureure de la Couronne, M^{re} Geneviève Lacroix, ce qui a donné lieu à des explications pour le moins déroutantes. Elle a d'ailleurs ouvertement reproché à la procureure d'être « agressive » et de tourner en rond.

« Dans un sens », elle formait un couple avec l'individu lorsqu'elle est revenue à Québec, l'an dernier, a-t-elle répondu évasivement. « Je couchais peut-être avec lui », a-t-elle d'abord répondu avant d'admettre qu'elle le faisait.

Selon Mia, une seule personne lui a téléphoné pour avoir des activités sexuelles avec elle. Il s'agissait d'un certain Dany, qui n'arrêta pas d'appeler Pélissier, et ce dernier lui a demandé de parler à l'importun. En contre-interrogatoire, la jeune femme a elle aussi nié avoir été menacée par Andy.

SEULEMENT CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES CHRYSLER • JEEP^{MD} • DODGE

L'ÉVÉNEMENT



POUR UNE PÉRIODE DE TEMPS LIMITÉE, PROFITEZ D'OFFRES EXCEPTIONNELLES SUR NOS VÉHICULES 4x4 LES PLUS POPULAIRES.



JEEP LIBERTY SPORT 4x4 2004

Louez à
389\$ PAR MOIS. Location de 54 mois. Transport et taxe sur le climatiseur inclus.
0\$ COMPTANT DÉPÔT DE SÉCURITÉ

- Moteur V6 3,7 L PowerTech
- Transmission manuelle à 5 vitesses
- Climatiseur • Téléderrailage
- Chauffe-moteur • Sacs gonflables avant nouvelle génération • Rétroviseurs extérieurs repliables à commande électrique • Et plus !

Financement offert par Services financiers Chrysler Canada.



JEEP GRAND CHEROKEE LAREDO 4x4 2004

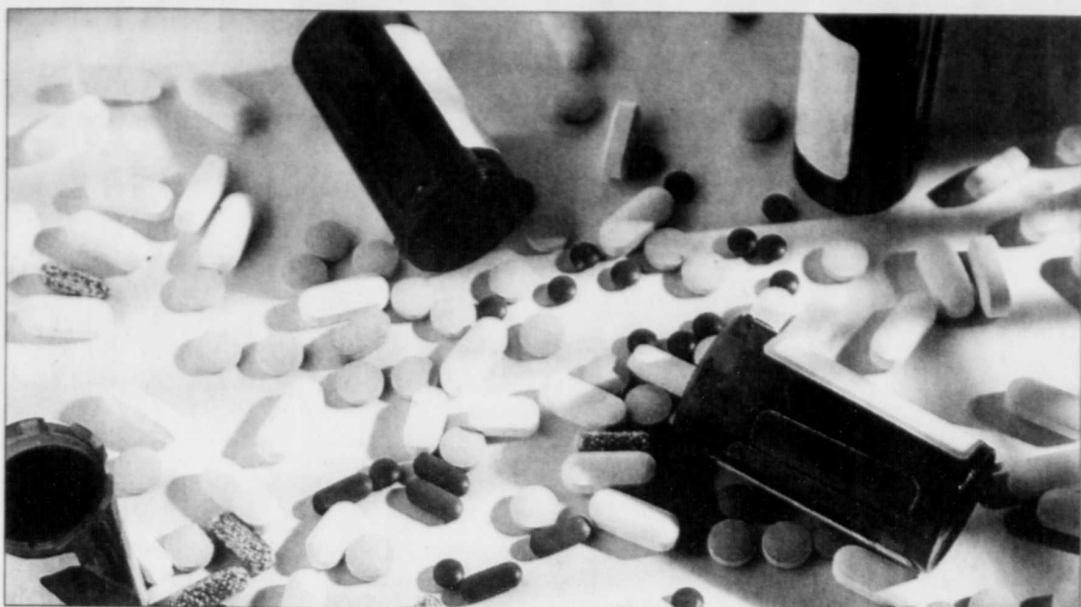
Louez à
498\$ PAR MOIS. Location de 54 mois. Transport et taxe sur le climatiseur inclus.
0\$ COMPTANT DÉPÔT DE SÉCURITÉ
31 999\$ Ou achetez à

- Moteur 6-1 de 4 L PowerTech • Transmission automatique à 4 vitesses • Climatiseur • Boîte de transfert Selec-Trac^{MD} 4RM en prise maintenue • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Lecteur de CD • Et plus !

Visitez votre concessionnaire Chrysler • Jeep • Dodge ou jeep.ca

* Tarifs mensuels pour 54 mois établis pour le Jeep Liberty Sport 4x4 2004 avec l'ensemble 26E + CLE + MWF. Le dépôt de sécurité est de 0\$ pour une période de temps limitée seulement et peut changer sans préavis. Premier versement exigé à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Aucun rachat requis. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 91 800 km au taux de 15¢ le kilomètre. Transport et taxe sur le climatiseur inclus, lorsque applicables. Sous réserve de l'approbation de Services financiers Chrysler Canada. Services financiers Chrysler Canada est un membre du groupe de Services DaimlerChrysler Canada. Le prix comprend les allocations du fabricant consenties aux concessionnaires et est établi pour le Jeep Grand Cherokee Laredo 4x4 2004 avec l'ensemble 26E + CLE + MWF. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. ** Tous les modèles Chrysler, Jeep et Dodge 2004 sont couverts par la meilleure protection que nous ayons jamais offerte: une garantie de 7 ans ou 115 000 km sur le groupe motopropulseur, et une assistance routière 24 heures sur 24, selon la première éventualité. La garantie de base est de 3 ans ou 60 000 km. La protection de la carrosserie contre la corrosion est de 3 ans. Le moteur turbo Cummins diesel est couvert par une garantie limitée distincte de 7 ans ou 160 000 km sur le moteur. Selon la première éventualité. Certaines conditions ainsi qu'une franchise peuvent s'appliquer. Cette offre ne s'applique pas à certains véhicules vendus à des fins commerciales ou aux modèles SRT-10. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada, une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.





Les prix des médicaments d'ordonnance aux États-Unis sont les plus élevés au monde.

LES PHARMACEUTIQUES AMÉRICAINES CONTRE
LES PHARMACIES INTERNET CANADIENNESLe prix des médicaments
en hausse de 4 à 8% au CanadaDENIS ARCAND
La Presse

Alors que continue le conflit entre les multinationales pharmaceutiques américaines et les pharmacies Internet canadiennes, les patients canadiens font face à des hausses du prix des médicaments comprises entre 4% et 8%.

C'est ce qu'affirmait hier le *New York Times*, ajoutant que les pharmaceutiques américaines Pfizer et Eli Lilly, de même que la britannique GlaxoSmithKline et l'allemande Bayer ont commencé à hausser leurs prix canadiens l'été dernier pour contrer la vente aux États-Unis de médicaments délivrés sur ordonnance payés moins chers au Canada.

Hier, des représentants de Pfizer Canada et d'Eli Lilly Canada ont confirmé à *La Presse* que des hausses de prix ont été appliquées ou devraient l'être bientôt dans les 10 provinces canadiennes. Mais Don Sancton, de Pfizer Canada, et Laurel Swartz, d'Eli Lilly Canada, ont affirmé que les hausses n'ont rien à voir avec la controverse des pharmacies Internet. GlaxoSmithKline et Bayer n'ont pas rappelé *La Presse*.

Les multinationales pharmaceutiques qui vendent des médicaments brevetés se plaignent depuis plusieurs mois que des pharmacies Internet canadiennes achètent des médicaments brevetés ici et les revendent à des patients américains. Les prix des médicaments d'ordonnance aux États-Unis sont les plus élevés au monde et font l'objet d'une prise de conscience brutale dans ce pays, où un tiers des citoyens n'a aucune assurance-médicaments. Quelques gouvernements d'États veulent acheter leurs médicaments au Canada, malgré la loi fédérale qui interdit l'importation de médicaments aux États-Unis. Un magazine à haut tirage, le *Business Week*, a enjoint la semaine dernière les pharmaceutiques de baisser leurs prix aux États-Unis... et de les hausser au Canada.

Les prix aux États-Unis sont de 30 à 50 % plus élevés qu'au Canada, où le prix des médicaments d'ordonnance est contrôlé par un organisme fédéral et, indirectement, par les régimes provinciaux d'assurance-médicaments. Aux États-Unis, les pharmaceutiques sont libres de fixer leurs prix.

Le prix des médicaments brevetés au Canada est une réminiscence de l'industrie pharmaceutique depuis bien avant l'apparition des pharmacies Internet.

« Notre hausse est de 4% et touche tous nos produits, mais elle est à l'intérieur des limites fixées

par le Conseil d'examen des prix des médicaments brevetés (CEPMB). Et elle n'est pas liée au problème des pharmacies Internet », a dit M. Sancton, de Pfizer, qui fabrique notamment le Lipitor (cholestérol) et le Norvasc (hypertension).

Le CEPMB est un organisme qui relève de Santé Canada et qui accorde des hausses des prix des médicaments en fonction de facteurs comme l'inflation.

M^{me} Swartz, d'Eli Lilly Canada, a communiqué essentiellement le même message, mais a indiqué que la firme ne révèle pas ses hausses de prix, qui se produisent « de temps à autre ». Le médicament le plus connu d'Eli Lilly est l'antidépresseur Prozac.

Le CEPMB n'a pas rappelé *La Presse* hier. Le rôle de cet organisme basé à Ottawa est important, mais n'est pas le principal frein à l'inflation des médicaments d'ordonnance. Depuis 10 ans, les assurances-maladie publiques des provinces ont gardé les prix bas en limitant le montant qu'elles remboursent aux pharmaceutiques pour leurs médicaments d'ordonnance.

Au Québec, le Conseil du médicament (un organisme qui relève du ministère de la Santé) fixe chaque année quel prix l'assurance-médicaments du Québec rembourse. Les firmes doivent faire des demandes plusieurs mois à l'avance pour hausser leurs prix.

La liste du Conseil du médicament du Québec est publiée le 1^{er} février de chaque année. Il n'a pas été possible hier de savoir si le Conseil a approuvé des demandes de hausses de prix. La directrice générale du Conseil, Lucie Robitaille, n'a pas rappelé *La Presse*.

Cependant, Pfizer Canada a soumis une demande au Conseil du médicament, a affirmé un cadre d'une association professionnelle qui dit l'avoir vue. La porte-parole d'Eli Lilly Canada a indiqué que la firme a fait une demande sur « un nombre limité » de médicaments et qu'elle attend une réponse avant le 1^{er} février 2004, date de la publication de la liste révisée du Québec. Pour les autres provinces, les hausses de prix chargées aux grossistes par Eli Lilly remontent au 1^{er} octobre.

FONDATION
DES MALADIES
DU CŒUR
DU QUÉBEC
1 888 473-4636

RÉSEAU DE LA SANTÉ

Coup de balai dans
la représentation syndicale
et négociée au niveau local

Le ministre Couillard dépose son projet de loi 30

GILBERT LEDUC

GLeduc@lesoleil.com

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, veut donner un coup de balai sans précédent dans la représentation syndicale au sein des établissements du réseau. De 3671, il veut réduire à 1961 le nombre d'unités de négociation.

Sa volonté d'insuffler « plus de souplesse et d'autonomie » dans le réseau le pousse, également, à chambarder le régime de négociation pour forcer les parties à s'entendre localement sur une vingtaine de matières liées à l'organisation du travail (l'aménagement des heures de travail, la gestion des remplacements, les heures supplémentaires, etc.) plutôt que de les pelletter au niveau national.

La rémunération et les autres clauses d'incidence monétaire demeureront dans le giron de la négociation nationale.

À défaut d'une entente à l'échelle locale sur les 26 matières liées à l'organisation du travail dans chaque établissement, un médiateur-arbitre tranchera et sa décision fera foi de la nouvelle convention collective entre le syndicat et l'établissement.

Dans la foulée du projet de loi 25 créant les agences de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux, le ministre Couillard a frappé un autre grand coup législatif, hier, en déposant, le projet de loi 30, la Loi concernant les unités de négociation dans le secteur des affaires sociales et modifiant la Loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic.

Les deux projets de loi feront l'objet de consultations particulières en commission parlementaire d'ici la mi-décembre.

Si le projet 30 est adopté — il n'y a pas raison d'en douter — on ne retrouvera que cinq unités de négociation par établissement. Pas 60 comme c'est le cas actuellement au Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ) ou 44 au CLSC haute ville.

Il n'est pas rare qu'il puisse y avoir, pour une même catégorie de personnel, jusqu'à 10 unités de négociation. « Ça ne peut plus durer », a affirmé le ministre Couillard en signalant l'« énorme complexité » pour la gestion des établissements de cette situation, qui n'a pas été corrigée lors des fusions d'établissements, au milieu des années 90, comme ce fut le cas lors des regroupements de commissions scolaires.

Les cinq unités de négociation correspondront aux grandes catégories de personnel dans le réseau de la santé :

- le personnel infirmier (infirmières);
- le personnel en soins infirmiers et paratechniques (infirmières auxiliaires, préposées aux bénéficiaires);
- le personnel de bureau et les techniciens et professionnels de l'administration (secrétaires, préposées à l'admission, techniciens en informatique);
- les techniciens et les professionnels de la santé et des services sociaux (inhalothérapeutes, travailleuses sociales);



Président de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN), Pierre Lamy manquait de mots, hier, pour décrier le projet de loi 30. « On s'attendait au pire et on l'a eu ! »

□ et le personnel des services auxiliaires et de métiers (concierges, cuisiniers, préposés à la sécurité).

Comment l'opération va se faire ?

Elle va débuter dans les établissements qui sont exclus d'avance de faire partie d'un « réseau local intégré », notamment les centres hospitaliers universitaires et les centres jeunesse. Puis, au fur et à mesure que les autres établissements (hôpitaux, CLSC et CHSLD) se regrouperont en « réseau local intégré », la fusion des unités de négociation se fera.

Comme ils le font en période de maraudage, les syndiqués appartenant à chacune des cinq grandes catégories de personnel choisiront l'organisation syndicale qui les représentera.

Tout ce remue-ménage se fera sous la supervision de la Commission des relations de travail.

Président de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN), Pierre Lamy, manquait de mots, hier, pour décrier le projet de loi 30. « On s'attendait au pire et on l'a eu ! », a-t-il exprimé en dénonçant l'« attaque » contre la culture syndicale, qui mise sur la communauté d'intérêts des travailleurs, pour « isoler » les travailleurs des services auxiliaires et des métiers et mieux leur faire avaler la sous-traitance.

Plus importante organisation syndicale dans la santé avec ses 100 000 membres, la FSSS-CSN représente, au sein de mêmes syndicats généraux, des travailleurs appartenant à toutes les catégories de personnel. Le projet de loi 30 sonne le glas de cette façon de faire du syndicalisme dans la santé.

Pierre Lamy a dénoncé avec la même vigueur la décentralisation des négociations qui va faire naître, d'un établissement à l'autre, des disparités dans les conditions de travail des salariés. « C'est carrément un retour aux années 60. C'est catastrophique. »

Pour Louise Harel, la critique de l'opposition officielle en matière de santé, la combinaison du projet de loi 30 à la réforme de l'article 45 du Code du travail pour favoriser la sous-traitance dans le secteur public va prendre les allures d'un cocktail « explosif ».

PROJET DE RECHERCHE
EN NUTRITION

L'institut des nutraceutiques et aliments fonctionnels (INAF) de l'Université Laval recherche :

- Des hommes et des femmes
- Âgé(es) entre 35 et 65 ans
- Disponibles
- Ayant un surplus de poids (surtout abdominal)
- Non-fumeurs(euses)
- Les sujets ayant une histoire familiale de diabète et les femmes qui ont eu un diabète de grossesse ou eu un enfant de poids élevé à la naissance sont particulièrement recherchés

Le projet évaluera les effets d'une **diète de poisson maigre** sur le cholestérol, les gras sanguins, les variables associées à la résistance à l'insuline et les risques de diabète et de maladies cardiovasculaires. Deux diètes vous seront servies : une à base de poisson maigre (4 semaines) et l'autre à base de bœuf, porc, veau, œufs et produits laitiers (4 semaines). Les repas du dîner et du souper seront préparés et vous seront offerts gratuitement. Une **compensation financière** est prévue. Cette étude a été approuvée par le Comité d'éthique de la recherche clinique du pavillon CHUL et par le Comité d'éthique à la recherche de l'Université Laval.

Pour informations
supplémentaires contactez
Julie Marois : 656-2131 poste 6618.



BOUFFÉES DE CHALEUR

VOUS ÊTES MÉNOPAUSÉE ET VOUS SOUFFREZ DE BOUFFÉES DE CHALEUR ?

Si oui, vous pourriez participer à une étude clinique d'une durée de 12 semaines portant sur l'essai d'un nouveau gel d'œstrogène en investigation

Pour participer, vous devez :

- Ne plus être menstruée
- Avoir des bouffées de chaleur plusieurs fois par jour
- Être en bonne santé
- Ne pas avoir utilisé d'hormonothérapie orale depuis 2 mois ou topique depuis 1 mois

Compensation financière pouvant aller jusqu'à 1065\$

Étude sous la direction des gynécologues Dr Céline Bouchard, Dr Michel Fortier, Dr Gaëtan Paris, Dr Johann Hurtubise et Dr Jean-Yves Fontaine.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec **Maude Julien** ou **Suzie Savard**, infirmières de recherche au **650-2295**

LA POLYARTHRITE RHUMATOÏDE...
ÇA FAIT VRAIMENT MAL!

- Vous êtes âgé(e) de 18 ans et plus?

Vous pourriez être admissible à une étude clinique en vue d'évaluer un médicament expérimental pour traiter la polyarthrite rhumatoïde.

Si vous êtes intéressé(e),
contactez une infirmière de recherche au
(418) 990-0751

VOUS POUVEZ CONTRIBUER AU SOULAGEMENT DE LA DOULEUR

Groupe de recherche en rhumatologie
et maladies osseuses avec le Dr Jacques Brown

Ce projet a été approuvé par un comité
d'éthique de la recherche clinique.



Toujours trop court. l'été...

Nous payons les 2 taxes à l'achat
d'une fourrure neuve.
(sur présentation de cette annonce)
(jusqu'au 31 décembre 2003)

Nous faisons partie
des beaux côtés de l'hiver!

fourrures

Roméo Falardeau inc.

699, 3^e Avenue, coin 7^e Rue, Limoilou

523-4434

stationnement facile, gratuit à l'avant du magasin.

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

CRÉATION D'UN MOUVEMENT PRO-FUSION

Démarche inutile, juge le président de la Chambre de commerce de Québec

VALÉRIE GAUDREAU
Vgaudreau@lesoleil.com

La création d'un mouvement pro-fusion chapeauté par la Chambre de commerce régionale des entrepreneurs (CCRE) ne plait visiblement pas au président de la Chambre de commerce de Québec. Affirmant ne jamais avoir été consulté sur cette démarche qu'il considère prématurée, Patrick Simard juge que les instigateurs du projet « crient au loup pour rien ».

« On veut laisser croire à une coalition, mais pouvez-vous expliquer que le plus grand regroupement de gens d'affaires n'a jamais été interpellé? », a demandé M. Simard depuis la France, où il accompagne présentement des entrepreneurs de la capitale.

Patrick Simard note que la CCRE a été la seule, en 1999, à se prononcer contre la fusion

Réagissant à un article paru samedi dans LE SOLEIL, qui faisait état de la création imminente d'une coalition apolitique réunissant les milieux culturel, social ou des affaires, le président de la Chambre de commerce de Québec s'est fait virulent.

« Le CCRE crée un débat dont on n'a pas besoin », a-t-il lancé. Soutenant ne pas avoir entendu parler de la CCRE ces derniers mois, M. Simard s'est dit « surpris de leur intervention ». « Chose certaine, c'est excessivement malheureux qu'ils veuillent faire la manchette pour un problème qui n'existe pas. »

Ironique, Patrick Simard a aussi tenu à noter que la CCRE est l'ancienne Chambre régionale de Sainte-Foy. « Il faut se rappeler qu'en 1999, le CCRE a été la seule à se prononcer contre la fusion. C'est ce qu'on appelle un revirement! ».

PAS D'URGENCE

Soulignant que « ce n'est pas aux gens d'affaires d'intervenir », le président de la Chambre de commerce de Québec croit plutôt qu'il n'y a pas d'urgence à réagir tant que les conditions demandées par les chambres de commerce lors de la fusion seront maintenues. « Le ministre a assuré qu'il allait garder un financement adéquat et qu'une gestion intégrée demeurerait. »

Quant au projet de loi sur les défusions, M. Simard estime qu'encore là, il n'y a pas matière à « crier au loup ». « Quand il sera déposé, là, on sera présents mais pour l'instant, je regrette, mais je ne peux pas m'opposer à une consultation démocratique », a-t-il dit en ajoutant que sa Chambre « ne sera jamais à la solde de quelque décideur politique que ce soit ».

La semaine dernière, le président et le directeur général de la CCRE, Gilbert Samson et Yvan Lachance, justifiaient la création d'un mouvement pro-fusion par la volonté de briser le silence des élites.

« Nous n'avons pas le droit de nous taire. Sinon, on risque de se faire jouer des mauvais tours », avaient-ils déclaré.



LE SOLEIL: JOCELYN BERNIER
Sylvie Tremblay, Alfred Martel, Sylvie Robitaille, Laurent Dorval, Claude Vincent et Annie Grégoire sont les auteurs d'un guide pratique d'accessibilité universelle visant à faciliter la circulation des personnes à mobilité réduite dans la ville et dans les édifices publics.

Québec lance son guide d'accessibilité universelle pour les personnes à mobilité réduite

Circuler en fauteuil roulant, ouvrir une porte les bras chargés de paquets, transporter un enfant dans sa poussette, se mouvoir en béquilles. Pas facile, la plupart du temps. Toutes ces situations exigent souvent un effort accru pour se déplacer dans la ville ou entrer dans un édifice.

La Ville de Québec et l'Institut de réadaptation en déficience physique, qui travaillent en partenariat depuis 10 ans, ont lancé lundi un recueil de normes de construction et d'aménagement pour les espaces intérieurs et extérieurs à l'intention de tous les types de clientèles à mobilité réduite (sourds, aveugles, personnes en fauteuil roulant et autres).

L'objectif est de leur créer un environnement confortable pour que leurs déplacements n'exigent pas une dépense d'énergie supérieure à celle exigée de la moyenne des gens.

Destiné d'abord à satisfaire une clientèle handicapée, l'ouvrage devrait devenir de plus en plus utile dans une société vieillissante, rappelait Guylaine Noël, conseillère municipale responsable de l'intégration des personnes handicapées.

Selon une enquête de l'Institut de la statistique du Québec, 15% de la population âgée de 15 à 64 ans présente une incapacité physique. La proportion grimpe à 42% chez les 65 à 74 ans et à 55% chez les 75 ans et plus.

Présenté sous forme de fiches, ce guide pratique d'accessibilité universelle est destiné aux architectes et aux constructeurs. La population peut aussi se le procurer en s'adressant au personnel de la division de la gestion du territoire des huit bureaux d'arrondissement ou dans les sites Internet de la Ville de Québec (www.ville.quebec.qc.ca) et de l'IRDQP (www.irdqp.qc.ca).

Près d'une dizaine de personnes ont collaboré à sa réalisation, dont des architectes, des ergothérapeutes, des techniciennes en éducation spécialisée, une spécialiste en orientation et mobilité pour les aveugles et un technicien en génie civil. M.C.

JEUNE PORTIER TUÉ PAR UN CLIENT INSATISFAIT

Serge Dubois envoyé à son procès pour meurtre au premier degré

■ THETFORD MINES — Serge Dubois, 57 ans, subira son procès pour une accusation de meurtre au premier degré du jeune portier Dave Verret, qu'il est accusé d'avoir froidement abattu d'une décharge de carabine après avoir été expulsé du bar Le Scoop, en septembre 2002. Le juge André Cartier, de la cour du Québec, chambre criminelle et pénale, a cité Dubois à procès après avoir entendu son enquête préliminaire, où plusieurs clients et employés du bar ont témoigné. Une ordonnance de non-publication nous interdit toutefois de révéler la teneur de leurs témoignages. Dubois reviendra devant le tribunal le 24 novembre pour fixer une date de procès. Les événements auxquels font référence

ce l'accusation sont survenus le 21 septembre 2002, vers 1 h 30 du matin. Dave Verret avait alors expulsé un client du bar Le Scoop de façon ferme mais polie, car il dérangeait les autres clients. L'individu est cependant revenu sur les lieux une heure plus tard, armé d'une carabine de calibre .22 et il a ouvert le feu sur Dave Verret. Le jeune homme n'a pu que faire quelques pas hors de l'établissement avant de s'affaïsser pendant que des clients et des employés du bar désarmaient le tireur. Serge Dubois, dont le lourd passé judiciaire inclut des accusations de voies de fait, menaces de mort, fraude, vol et conduit avec facultés affaiblies, est toujours incarcéré depuis son arrestation. I.B.

VERSEMENT DES 2,9 MILLIONS \$ DU CONTRAT DE VILLE DE QUÉBEC

Une entente pour lundi

C'est ce que promet le ministère des Finances

SIMON BOIVIN
SBoivin@lesoleil.com

■ Le gouvernement s'est voulu rassurant, hier, quant à l'état des négociations entourant le financement d'éléments du défunt contrat de ville de Québec.

Au ministère des Finances, l'attaché de presse du ministre Séguin, Serge Privé, bien que peu loquace, a assuré qu'une entente est imminente. Au plus tard lundi prochain, dit-il, sans vouloir donner de détails sur les négociations.

Son de cloche similaire dans l'entourage du ministre responsable de la Capitale nationale, Sam Hamad.

Dans son édition d'hier, LE SOLEIL rapportait l'inquiétude du vice-président du comité exécutif de la Ville de Québec, Jacques Jobin, à la suite d'une rencontre entre fonctionnaires municipaux et provinciaux, vendredi. Les représentants du gouvernement ne semblaient pas au fait des dossiers, disait-il, et la Ville est impatiente d'en venir à un accord. Dès lundi, le maire L'Allier doit livrer son exposé budgétaire sur la ville, et il devra faire approuver son budget avant la fin de l'année.

Selon M. Jobin, l'équilibre budgétaire cette année dépend des 2,9 millions \$ calculés au budget 2002-2003 en en-lieu de taxes versés par le gouvernement pour le Grand Théâtre et deux musées.

Attaché de presse du ministre des

Affaires municipales, Stéphane Gosselin faisait remarquer, hier, qu'il est étrange que la Ville ait « budgété » ces 2,9 millions \$ à pareille date, l'an dernier, avant même que le contrat de ville ne se concrétise, en 2003.

« Nous avons obtenu l'assurance de l'ancien gouvernement que les en-lieu de taxes seraient versés », a répliqué, hier, M. Jobin.

IRRESPECTUEUX

Critique pour la Capitale nationale, Agnès Maltais juge inconcevable que le gouvernement tarde autant à s'entendre avec Québec. « Ça devient extrêmement difficile pour la Ville, soutient-elle. À trois jours d'avis, qu'on n'ait rien, c'est vraiment irrespectueux. »

Par ailleurs, M^{me} Maltais espère pouvoir assister au dévoilement, samedi, du plan d'action du ministre Sam Hamad pour la capitale.

« Peut-être que là, il va annoncer des projets, dit-elle. J'essaie encore d'être admise. Je trouverais ça inconvenant que M. Hamad fasse ce discours en circuit fermé alors qu'on lui pose des questions depuis juin. »

Montréal d'abord, les autres villes ensuite

Fournier prendra le temps qu'il faudra pour juger le plan de réorganisation de la capitale

MYLÈNE MOISAN
MMoisan@lesoleil.com

■ À l'exception de Montréal, le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, a reconnu hier qu'il ne sera pas en mesure d'aviser les villes comme promis, avant le 31 décembre, sur la recevabilité de leur plan pour rallier les défusionnistes.

Seule la Ville de Montréal ayant soumis sa proposition de décentralisation dans le « délai imparti » du 1^{er} octobre, les autres municipalités devront patienter avant de savoir si le gouvernement est en mesure d'aller de l'avant avec les aménagements proposés, qui visent à offrir un contrepoint aux citoyens appelés à choisir entre les défusions et les nouvelles villes.

« Nous faisons tout ce que nous pouvons pour mettre sous forme législative les modifications pour Montréal. Pour Québec, ça risque d'être un peu plus tard. De toute évidence, on n'y arrivera pas dans la session actuelle », a indiqué M. Fournier hier en Chambre. Le ministre a toutefois réitéré que, tel que prévu dans sa déclaration ministérielle faite en juin, un avis serait publié, le temps venu, pour chacune des propositions.

M. Fournier s'est défendu d'avoir manqué à sa promesse, comme le lui a reproché la députée péquiste de Bourget, Diane Lemieux. Il a imputé le retard du gouvernement au fait que les propositions sont arrivées sur son bureau passée l'échéance du 1^{er} octobre, clairement identifiée dans sa déclaration ministérielle. Dans le cas de Québec, le plan de décentralisation était prêt bien avant la date butoir. Mais, en raison du calendrier des séances du conseil municipal, il n'a pu être adopté avant le 6 octobre.

Le ministre Fournier ne voit rien d'inquiétant à ce délai supplémentaire, soulignant qu'il ne s'est jamais engagé à traduire l'avis en modifications législatives d'ici la fin de l'année. « C'est pour ça d'ailleurs qu'on avait prévu que ce n'était qu'un avis, parce que (les délais) étaient plutôt serrés. »

SAMEDI DANS LE SOLEIL

Dans le cahier Zoom

Qui est
Paul Martin?



Après avoir joué les seconds violons aux Finances dans le gouvernement Chrétien, Paul Martin réalisera son rêve en fin de semaine prochaine en devenant chef du Parti Libéral du Canada, en attendant d'être premier ministre. Né en Ontario, il a grandi en anglais avant de s'installer à Montréal où il bâtira un empire financier. Mais savons-nous qui est vraiment Paul Martin?

Les victimes présumées du Wolf Pack commencent à témoigner demain

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

Contre toute attente, les présumées victimes du réseau de prostitution juvénile commenceront à témoigner dès demain à l'enquête préliminaire du Wolf Pack.

C'est ce qu'a fait savoir la Couronne, hier, précisant que l'écoute de la centaine de conversations téléphoniques captées par les policiers se poursuivra toute la journée aujourd'hui. Les premiers témoins seront appelés à la barre demain, qu'on ait ou non terminé d'entendre les enregistrements, a précisé le procureur de la poursuite, M^{re} Michel Greene.

La première jeune fille qui témoignera est celle qui était citée dans le dossier d'Anthony Torbey, dont l'accusation d'avoir obtenu les services sexuels d'une mineure a été abandonnée le mois dernier, faute de preuves. Le nom de ce témoin apparaît également dans les accusations de 10 autres présumés clients et de quatre présumés proxénètes.

Un des accusés aurait fait un geste d'intimidation envers un des enquêteurs dans l'affaire

M^{re} Greene a par ailleurs déploré hier l'attitude d'un présumé proxénète envers «un des enquêteurs du projet Scorpion» (en l'occurrence Nathalie Thériault). Selon le procureur, un agent de sécurité aurait été témoin d'un «geste d'intimidation» de la part d'un des accusés à l'endroit de la policière. M^{re} Greene n'a cependant pas voulu préciser la nature du geste en question, se contentant de préciser qu'il y aurait une enquête à ce sujet.

Un des avocats de la défense, M^{re} Richard Dubé, a affirmé au juge Laurent Dubé que la personne concernée n'ait avoir fait ce geste. «On devrait faire entendre le constable spécial. Il faut qu'on règle cette affaire ici», a dit M^{re} Dubé.

«J'espère que chacun va respecter la discipline et le maintien appropriés pour qu'on puisse travailler dans la sérénité», a répondu le magistrat. Ça va durer encore longtemps, et j'apprécierais que tout se passe bien. Sinon, je devrai prendre les mesures appropriées.»

Pour le reste, certains accusés ont semblé s'amuser ferme hier en écoutant les enregistrements sélectionnés par la Couronne. Un autre a, par l'intermédiaire de son avocat, fait part de son inquiétude quant à la présence d'une «nouvelle personne» dans la salle. L'accusé croyait avoir déjà vu la dame en question et se demandait si elle était «un témoin de la Couronne ou une simple citoyenne». Cette dernière a dû expliquer au juge qu'elle ne connaissait pas du tout les accusés, qu'elle les avait déjà vus à la télévision, sans plus.

ENGUEULADE AVEC UNE POLICIÈRE

Le chef Langlais n'a pas été impoli, conclut la Ville

Le syndicat conteste l'abandon de l'enquête

ISABELLE MATHIEU
IMathieu@lesoleil.com

■ Le chef de la police de Québec Daniel Langlais n'a pas dépassé les limites de l'acceptable lors d'une engueulade avec une jeune policière, juge le directeur général de la Ville, qui n'entend prendre aucune sanction contre le directeur. Le syndicat conteste cette décision et demande à ce que l'enquête se poursuive.

Dans une lettre expédiée lundi à la Fraternité des policiers et policières de la Ville de Québec, auteure de la plainte contre le chef Langlais, le directeur général, Denis De Belleval, conclut que l'incident est «mineur», «ponctuel» et qu'il «n'a pas dépassé les limites de ce qui est acceptable dans le cadre d'une communication en situation de tension».

L'événement remonte à la fin du mois d'août, lorsqu'une prise de bec a éclaté entre une policière et le chef Langlais, à propos du port d'un bandeau.

POUR UN BANDEAU

Le directeur n'a pas apprécié que la policière, anciennement de la Haute-Saint-Charles, porte sur son front un bandeau attaché à l'arrière de la tête. «Ça ne correspond pas à l'image d'un policier ou d'une policière en service», résume Alain Thériault, porte-parole de la Ville. Et à la Haute-Saint-Charles, il y avait une règle qui interdisait le

port de tout autre équipement ou pièce de vêtement. Elle connaissait la règle, qui est d'ailleurs toujours en vigueur.»

La direction générale estime, après avoir interrogé le directeur et un policier témoin, que Daniel Langlais a été directif, sévère, mais pas impoli. Le syndicat demeure sur ses positions et affirme que le langage utilisé par le directeur était bel et bien ordurier.

«N'importe quel officier de police qui aurait dit la moitié de ce que le chef Langlais a dit à la policière aurait eu droit à une réprimande sévère et à une note à son dossier», juge Jean Beaudoin, le secrétaire de la Fraternité, dans une réponse au directeur général.

Selon la Ville, la policière impliquée a décliné l'invitation de témoigner. «Elle a indiqué qu'il ne s'agissait pas de sa plainte, mais bien de celle de son syndicat», écrit le dg Denis De Belleval.

Foutaise, répond le syndicat. «C'est vous qui avez refusé de la rencontrer en présence d'officiers de la Fraternité, et ce faisant, vous avez fait avorter la rencontre qui devait avoir lieu», dit Jean Beaudoin.

Selon le conseiller en communication de la Fraternité, Richard Thibault, la jeune policière a été très ébranlée par l'histoire et «se sent observée différemment par ses patrons».

La Fraternité, qui négocie présentement pour obtenir une première convention collective, exige que Denis De Belleval continue d'analyser la plainte et entende la policière.

«Vous serez ainsi mieux à même de vous faire une opinion personnelle du comportement inacceptable qu'a eu votre chef de police», dit le secrétaire de la Fraternité, Jean Beaudoin.

RELOCALISATION DE D. BERTRAND À BERNIÈRES

L'opposition dénonce de nouveau le «bar ouvert» du maire Garon

MARC SAINT-PIERRE
MSPierre@lesoleil.com

Avec son chassé-croisé de compagnies à numéro et la mise en jeu de deniers publics dans les six ou sept chiffres, le dossier de relocalisation de D. Bertrand & fils démontre que l'administration Garon est à mettre en œuvre à Lévis une culture du développement à outrance.

«Une nouvelle école de pensée, dont le grand principe est *sky is the limit*, se met en place à l'heure actuelle à l'hôtel de ville. Le problème, c'est que c'est avec des deniers publics», lance le conseiller de l'opposition Jean-Claude Bouchard. «L'administration du maire Jean Garon veut couper des rubans. Et il n'y a pas de prix pour ça», a-t-il ajouté.

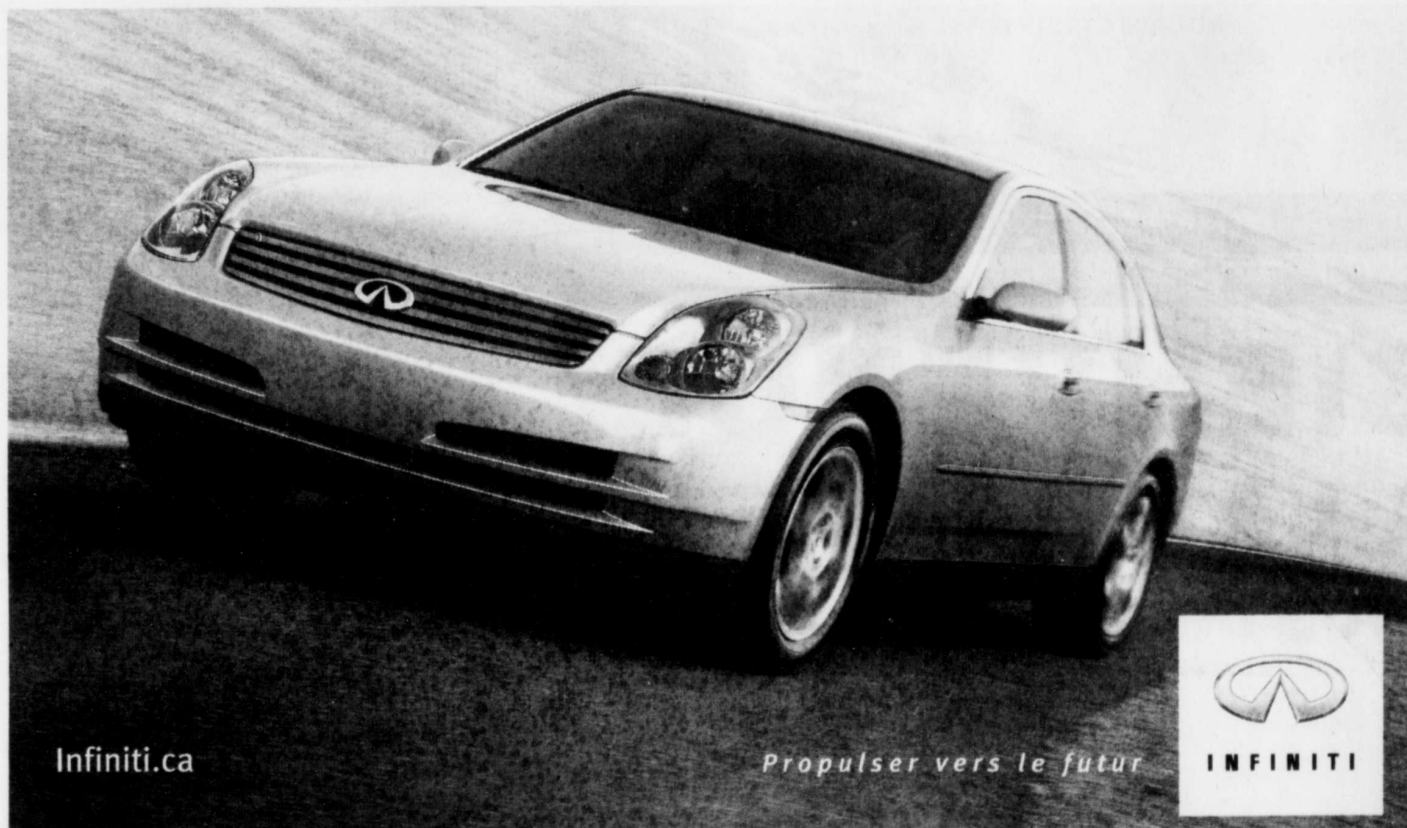
Avec ses collègues de l'opposition, M. Bouchard a entrepris de faire l'autopsie du projet D. Bertrand, un grand distributeur de produits alimentaires qui est à regrouper ses activités dans le parc industriel Bernières, dans un nouveau centre de distribution de 10 millions \$, en abandonnant ses locaux du quartier Charny notamment. Le grand déménagement est épaulé par la Ville de Lévis, qui s'est entre autres engagée à aménager le nouveau terrain de Bertrand.

Les quatre conseillers de l'opposition affirment qu'il y a quatre compagnies à numéro dans le décor, que deux d'entre elles sont administrées par la même personne, que les deux autres participent à la mise en place d'une banque de terrains, et que «le bar est ouvert jusqu'à concurrence de 1,1 million \$», de dire le conseiller Bouchard.

«Plein de questions demeurent sans réponse», a observé pour sa part le conseiller Gilles Lehouillier, qui vient de réclamer l'intervention du vérificateur général de la Ville. «La ville est gérée comme si c'était une entreprise privée. Le hic, c'est que la Ville gère des fonds publics», a-t-il observé.

À l'hôtel de ville, le chef du cabinet du maire, Simon Bégin, s'est plutôt réjoui des projets qui sont pour l'heure en devenir sur le territoire de Lévis.

Le gars qui a tout... vous y êtes presque.



Infiniti.ca

Propulser vers le futur



Même son prix est plus que performant : à partir de

39 600 \$*

Puissance. Style. Performance. Tous omniprésents dans la Berline G35 2004. Avec : • moteur V6 de 3,5 litres 260 chevaux à DACT en tête de sa catégorie** • boîte de vitesses automatique cinq rapports avec mode manuel ou boîte manuelle six rapports (en option) • aérodynamique à soulèvement zéro qui maximise l'adhérence à la chaussée • contrôle dynamique du véhicule et contrôle de la traction • jantes en alliage de 17 pouces • phares au xénon • dessus de sièges en cuir et sièges avant chauffants • système de navigation sur DVD Infiniti de pointe (en option)† La Berline G35, c'est tout ce que vous pourriez souhaiter et plus encore.



Un service signé
Michel Potvin

INFINITI QUÉBEC

5250, rue John-Molson
autoroute Henri IV, sortie 140
658-3535

NOVEMBRE, c'est le mois du BEAUJOLAIS

et Jacques Le Pluart vous a concocté un menu BISTRO pour honorer ce vignoble :

Nage d'escargots
au persil et coquillettes
ou
Gâteau de fruit
au vin rouge et ciboulette
ou
Feuilleté d'œuf poché
en meurette
.....
Potage au choux
.....
Gigot d'agneau
en estouffade
ou
Pavé de bœuf
sauce marchand de vin
ou
Lapin à la moutarde
aux pâtes fraîches
ou
Quenelle de saumon
sauce homardine
.....
Fromage ou dessert
.....
\$30

LA CLOSERIE
RESTAURANT

1210, place George-V Ouest, Québec
Côté GRANDE TABLE: 523 9975
Côté BISTRO: 523 4465

*PDSF pour la Berline G35 version De Luxe 2004. Taxes, immatriculation, assurance, frais de transport et de préparation en sus. Les concessionnaires peuvent établir leurs propres prix. **D'après des berlines présentant un équipement semblable de la catégorie de luxe de Ward's. Berline G35 2004 vs véhicules 2003 concurrents. Exception faite des autres modèles Infiniti. †Option posée en usine. Ne programmez jamais le système en conduisant. Il se peut que le service GPS ne fonctionne pas correctement si la réception satellite est faible (voir le manuel de l'utilisateur du système de navigation). Il se peut également que les données cartographiques ne soient pas détaillées dans toutes les régions. Des mises à jour périodiques du DVD seront disponibles. Voyez votre concessionnaire Infiniti pour plus de détails.



Le pays commémore ses anciens combattants

■ OTTAWA — Plusieurs cérémonies ont eu lieu hier à travers le pays et à l'étranger pour commémorer le Jour du souvenir. La mère d'un soldat tué en Afghanistan a représenté tous les parents affligés lors de la cérémonie nationale, qui s'est tenue à Ottawa. Environ 5000 personnes ont bravé la pluie verglaçante et le vent pour assister à la cérémonie annuelle. À Kaboul, les soldats canadiens ont inauguré un monument en souvenir de leurs six camarades morts en mission en Afghanistan, Marc Léger, Robert Short, Ainsworth Dyer, Robbie Beerenfenger, Richard Green et Nathan Smith. Sur une plaque fixée au flanc de la pierre de deux tonnes, une inscription indique : « À la mémoire de ces Canadiens qui ont donné leur vie en servant la paix lors de leur mission en Afghanistan ». (PC)



À l'entrée des Plaines, hier, le rassemblement militaire était composé d'une garde d'honneur de 100 personnes provenant du premier bataillon du Royal 22^e régiment et d'un contingent d'une soixantaine d'anciens combattants de la région de Québec.

JOUR DU SOUVENIR

Québec arborait le coquelicot rouge, hier

LOUIS-GUY LEMIEUX
LGLemieux@lesoleil.com

■ Il y a plus de monde quand le 11 novembre, Jour du souvenir, tombe une fin de semaine et que la température est clémente, mais tout de même : quelques centaines de citoyennes et de citoyens ont bravé une journée froide et humide pour assister aux cérémonies militaires commémorant l'Armistice, hier, à la Croix du sacrifice, à l'entrée est des Plaines.

Le tout s'est déroulé dans le plus grand respect de la mémoire des soldats tombés sur les champs de bataille d'Europe ou de Corée durant la première moitié du XX^e siècle. L'année 2003 marque aussi le 50^e anniversaire de la fin de la guerre en Corée.

La minute de silence qui a suivi le clairon de l'Appel aux morts a été respectée religieusement. Avec les fortifications et la porte Saint-Louis d'un côté et l'hôtel du parlement, de l'autre, les environs de la Croix du sacrifice ressemblaient pour la circonstance à une cathédrale en plein air.

L'honorable Lise Thibault, lieutenant-gouverneur du Québec, était l'invitée d'honneur de même que M^{me} Francine Poirier qui, en tant que « mère à la Croix d'argent », représentait toutes les mères de soldats du pays. Elles ont déposé les deux premières couronnes de fleurs aux pieds de la Croix du sacrifice.

Le rassemblement militaire était composé d'une garde d'honneur de 100 personnes provenant du premier bataillon du Royal 22^e régiment et d'un contingent d'une soixantaine d'anciens combat-

tants de la région de Québec. D'autres militaires s'étaient joints au cortège, dont 30 membres de la Réserve navale de Québec ainsi que les musiciens de la musique du Royal 22^e régiment.

À noter la présence discrète du premier ministre du Québec, Jean Charest, et du chef de l'opposition, Bernard Landry.

À noter aussi qu'une centaine d'enfants des écoles de la région avaient été transportés sur place par autobus. Le militant fédéraliste Pierre Roy s'est empressé de les fleurir de petits drapeaux canadiens.

Deux citoyens tranquilles résument bien le sentiment général. M^m. Paul Talbot et Robert Vézina n'ont pas fait la dernière grande guerre (1939-45) mais elle a perturbé leur jeunesse.

M. Talbot dit : « J'ai des amis qui sont morts à la guerre. Les anciens combattants ont écrit avec leur sang des pages de l'histoire contemporaine. J'ai un grand respect pour eux. On devrait faire connaître mieux cette histoire aux enfants du niveau scolaire. »

PLUS GRAND RESPECT

M. Vézina abonde dans le même sens et ajoute : « Le Jour du souvenir représente beaucoup pour moi. J'avais 15 ans à la fin de la guerre. J'ai assisté avec mon père à la plupart des commémorations. Ces gens-là (les anciens combattants), on leur doit la liberté dont nous jouissons aujourd'hui. »

M^m. Talbot et Vézina ont tous deux constaté depuis quelques années une meilleure compréhension du rôle joué par les soldats d'ici dans les grands conflits armés qui ont marqué le dernier siècle et un plus grand respect envers les anciens combattants.

FORFAITS À PARTIR DE 69 \$ PAR PERSONNE*

* Par jour, en occupation double. Taxes en sus.



UN MASSIF DE FÊTES

Faites de NOËL une fête différente. Le MASSIF vous offre ses sommets, sa neige, une grande variété d'établissements d'hébergement et de bonnes tables pour que vos jours de fêtes soient aussi des sources de plaisir et de quiétude. Que vous restiez à la montagne **trois à cinq jours**, Le MASSIF vous donnera le meilleur de lui-même à petit prix.

Obtenez plus de détails sur **NOS FORFAITS DES FÊTES** en composant le **1 866 435-4160** ou cliquez sur **lemassif.com**.

LE MASSIF
Montagne sur Mer

DES FORFAITS Comme NULLE PART ailleurs!

BIENVENUE À LA GRANDE JOURNÉE CHEVROLET SOUS UN JOUR NOUVEAU



AUJOURD'HUI VISITEZ-NOUS

et faites votre choix parmi ces 4 nouvelles Chevrolet 2004

et courez la chance de gagner 2000\$

applicable à l'achat ou à la location de l'une de ces 4 voitures

(négociable avant le 31 décembre 2003)

L'attribution du montant de 2000\$ se fera ce soir 12 novembre 2003, à 21 h.

Bonne visite et Bonne chance!

Yvan Lessard
Bilodeau Chevrolet

BILODEAU
CHEVROLET



9641, boul. Ste-Anne, Ste-Anne de Beaupré
827-3773 1-800-663-3773

LE QUÉBEC ET LE CANADA

Bégin fend l'air

Landry fait fi de son appel à une course à la chefferie

SIMON BOIVIN
SBoivin@lesoleil.com

■ L'appel de l'ex-ministre péquiste Paul Bégin à une course à la chefferie au PQ a glissé sur Bernard Landry comme de l'eau sur le dos d'un canard.

«C'est la saison des idées, a lancé le chef de l'opposition. Je les accueille toutes, j'en accepte certaines, j'en rejette d'autres. J'ai promis à mes militants d'être là jusqu'en 2005, je vais respecter mon engagement.»

M. Landry donnait la réplique à une lettre ouverte publiée dans *La Presse*, hier, et écrite par l'ex-député péquiste de Louis-Hébert, Paul Bégin. Dans sa missive, M. Bégin déplore, entre autres, que M. Landry n'ait pas mis la souveraineté plus à l'avant-scène du temps où il était au pouvoir et qu'il n'ait pu amasser plus de 33 % des votes lors de la dernière campagne électorale. Il reproche à M. Landry de n'avoir «pas su imprimer sa marque d'une manière sensible» sur le PQ et de n'avoir «pas sauvé les meubles» lors de l'élection. «Un congrès d'investiture s'impose, rapidement», écrit M. Bégin.

«C'est une personne et il y en a beaucoup d'autres qui s'expriment et la majorité, sinon la totalité de ceux qui se sont exprimés à ce jour avaient des sentiments contraires (à ceux de M. Bégin)», a souligné M. Landry.

Deux ex-ministres péquistes joints, hier, par LE SOLEIL, ont donné raison au chef du PQ. Guy Chevrette, d'abord, est de ceux qui ont souhaité dès le début que M. Landry reste «pour donner la chance de faire une transition correcte». «Il va se faire un débat d'idées, je pense que c'est sain que M. Landry so-

Le chef du PQ rappelle qu'il entend diriger le parti jusqu'en 2005

l'idifie l'équipe avec laquelle il a conservé une opposition très valable, affirme M. Chevrette. Alors tant et aussi longtemps qu'il n'est pas contesté, qu'il reçoit au contraire un appui très majoritaire... On ne peut pas se payer quelque chose pour le plaisir de se le payer.»

GUÉRIR LES PLAIES

Ancien ministre délégué aux Transports, Jacques Baril estime qu'il serait hasardeux de se lancer dans une course au leadership avant que les «plaies»

de l'élection ne soient cicatrisées. Il n'apprécie pas que M. Bégin laisse entendre que Bernard Landry n'a pas fait avancer la cause de la souveraineté. «Paul ferait mieux de se demander ce qu'il a fait, lui, au dernier référendum, alors qu'il était ministre de la Capitale nationale et que Québec n'a voté OUI qu'à 54 %, lance M. Baril. Au lieu de blâmer tout le monde, qu'il commence donc par se regarder lui-même.»

Candidat à une éventuelle succession à la tête du PQ, François Legault croit aussi qu'il vaut mieux pour l'instinct laisser de côté les débats de personnalités et se concentrer sur le contenu et les idées. «Je dis depuis longtemps que je souhaite que M. Landry reste et qu'on fasse un débat», a dit le député de Rousseau.

Paul Bégin a démissionné de son poste de ministre de la Justice, l'an dernier. Il a interprété comme un désaveu la décision de M. Landry, à l'époque premier ministre, de nommer un médiateur dans le dossier des procureurs de la Couronne malgré son désaccord. Entretiendrait-il une certaine rancœur ? «J'espère que non, lance M. Landry. Parce que la rancœur fait mal à ceux qui l'entretiennent, et je ne veux pas qu'il (M. Bégin) se fasse mal. Il ne mérite pas cela. Je fais mon travail de reconstruction de ce parti et si M. Bégin veut nous aider, tant mieux.»

Landry à l'honneur



LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES

Le chef du Parti québécois, Bernard Landry, était à l'honneur, hier, au Capitole, lors d'une cérémonie Hommage aux bâtisseurs soulignant l'apport du chef du PQ à l'évolution du Québec contemporain. Tour à tour, François Gendron, député péquiste d'Abitibi-Ouest, Ted Moses, grand chef du Grand conseil des Cris et Gilles Duceppe, du Bloc québécois, ont salué et vanté le travail et les qualités de l'homme politique. Fier d'avoir pris part à cette «grande œuvre collective qu'est le Québec», M. Landry a dit ne «plus jamais vouloir faire partie d'un gouvernement provincial autrement que pour faire la souveraineté». S.B.

ALCOOL ET TOXICOMANIE

Un syndicat de la SAQ partage l'inquiétude des chercheurs

VALÉRIE GAUDREAU
VGaudreau@lesoleil.com

Le syndicat des employés de magasins et de bureau de la SAQ (SEMB-SAQ) affirme partager les inquiétudes des chercheurs de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) quant aux dangers du virage commercial entrepris par la SAQ sur la santé de la population.

«Le problème est que depuis l'époque de Gaétan Frigon, la SAQ a perdu le contrôle. On a le pied dans le tapis sans baromètre», a lancé le président du SEMB-SAQ, Martin Charron. Devant le discours actuel des dirigeants de la société d'État voulant qu'il y ait «encore de la place pour augmenter la consommation d'alcool au Québec», il dit se questionner sur l'éthique de la SAQ. «Comme président du syndicat, je vais me battre pour qu'elle respecte sa mission sociale et une certaine retenue. Des gens sont inquiets pour la consommation d'alcool au Québec et il ne faudrait pas qu'on se tire dans le pied collectivement», a-t-il affirmé.

Rappelant que la SAQ a été créée pour contrôler la vente d'alcool dans la province, M. Charron considère que depuis quelques années, l'organisme public se comporte de plus en plus comme une entreprise privée. «Je ne

souhaite pas pour autant un retour en arrière, a-t-il toutefois tenu à souligner. Les Québécois sont en général contents de la SAQ, mais il faut faire attention.»

En juin dernier, le SEMB-SAQ avait d'ailleurs publié un communiqué dans lequel il dénonçait les 30 millions \$ de bénéfices additionnels que le budget Séguin imposait à la société d'État. Estimant que de tels bénéfices exigeaient environ 125 millions \$ de revenus supplémentaires, le syndicat avait dit craindre qu'un tel besoin de performance se traduise non seulement par une hausse de prix mais aussi par «l'augmentation des effets néfastes reliés à la consommation d'alcool». Dans ce communiqué, le syndicat qui représente les deux tiers des employés de la SAQ citait d'ailleurs l'étude de l'INSPQ pour appuyer ses dires.

Paru une première fois au printemps, le travail des chercheurs Réal Morin et Claude Bégin a été présenté lundi dans le cadre de la Rencontre nationale de prévention de la toxicomanie. L'étude révèle que les Québécois ont fait passer leur consommation moyenne annuelle de 105,8 à 114,2 litres entre 1998 et 2002. Pendant la même période, le nombre d'agences SAQ dans les dépanneurs de la province est passé de 150 à 400.



Peter MacKay et Bernard Lord

DROITE UNIFIÉE

Le nom de Bernard Lord refait surface

■ FREDERICTON — Le premier ministre du Nouveau-Brunswick Bernard Lord ne fait rien pour mettre fin aux spéculations entourant sa candidature à la direction d'un éventuel Parti conservateur du Canada. Hier, M. Lord a rencontré à Fredericton le chef du Parti progressiste-conservateur, Peter MacKay, pour parler de la proposition de fusionner la formation avec l'Alliance canadienne. Même si leur entretien a porté sur la stratégie pour y parvenir, à l'occasion du vote de ratification, le 6 décembre, M. Lord a quand même reconnu que le mot leadership avait été prononcé durant la rencontre. «Nous en avons parlé, mais l'essentiel, c'est que la proposition soit adoptée sans quoi, toute question de leadership ne restera que spéculation», a dit M. Lord. Après un discours à Fredericton, M. MacKay avait dit qu'il se préparait à rencontrer Lord pour discuter de leadership. (PC)

PÉRIODE DE QUESTIONS

Un projet-pilote pour mettre fin au brouhaha à l'Assemblée nationale

MYLÈNE MOISAN
MMoisan@lesoleil.com

Le président de l'Assemblée nationale, Michel Bissonnet, concocte un projet-pilote pour limiter au maximum les pertes de temps pendant la période des questions, interrompue trop souvent à son goût par les applaudissements et les ovations.

Pour mener son idée à terme, M. Bissonnet rencontrera de nouveau les leaders parlementaires des deux côtés de la Chambre pour qu'ils lui proposent des solutions. «J'ai parlé aux leaders. Je vais les rencontrer cette semaine pour voir s'il n'y a pas lieu qu'ils parlent à leur caucus, pour voir si on ne pourrait pas essayer de faire un projet-pilote de quelques semaines, de voir s'il y a moyen d'apporter des améliorations», a expliqué au SOLEIL le député de Jeanne-Mance Viger, en entrevue hier.

Même s'il considère que «ça ne va pas si mal que ça», il aimerait bien que les 45 minutes dévolues aux questions ne s'envolent pas en congratulations. «Chaque fois que ça applaudit, je me lève, fait-il remarquer. Quarante-cinq minutes, ce n'est pas beaucoup. Le temps compte. Si on pouvait poser plus de questions et s'en tenir à ce que les réponses des ministres se rattachent à la question, je pense que ça améliorerait la situation.»

Conscient qu'il aura besoin de la collaboration de tous les députés, il a demandé aux leaders parlementaires d'adresser la question à leur caucus respectif. Il sait trop bien que d'autres ont déjà échoué à ramener l'ordre, notamment son prédécesseur, Jean-Pierre Charbonneau, qui «avait commencé la première semaine à faire respecter un minutage très restrictif. Mais, au bout d'une semaine, on est revenu à ce qui se faisait avant. Il y avait du mécontentement généralisé là-dessus».

Ayant toujours en tête «les citoyens qui nous regardent ou qui sont présents» et «qui écrivent pour demander pourquoi les députés s'applaudissent», M. Bissonnet estime que les élus ont tout à gagner à cesser d'agir comme ils le font. Pas seulement pour «rehausser la fonction», mais également pour qu'il y ait plus de questions posées chaque fois. Présentement, il se pose en moyenne sept questions principales par période de 45 minutes.

S'il est déterminé à ce que les «débats virils, corsés et solides» se déroulent «dans le respect du règlement», il n'est toutefois pas tenté par le modèle d'Ottawa, où les députés, après leur question principale de 45 secondes, sont limités à une seule question additionnelle de 30 secondes. S'ils ne se contentent pas à l'intérieur du temps alloué, le micro est tout simplement fermé.



CE SOIR

19h30

LA PART DES CHOSES
LE TERRORISME DE DEMAIN

Les mesures de sécurité se développent-elles au même rythme que les méthodes terroristes? Bernard Drainville en discute avec deux experts, MM. Guillermo Aureano et Guillaume Dasquié.



20h

GRANDS REPORTAGES

ESPIONS, MENSONGES ET ARMES SECRÈTES

Un reportage fascinant sur des secrets bien gardés : le marché noir d'équipements militaires et d'armes secrètes, facilité par le Canada, et les vraies causes du naufrage du *Koursk*, le sous-marin russe.



[illegible]

Bono, Daniel Lanois et Audrey de Montigny au menu du congrès libéral

■ OTTAWA (PC) — Les vedettes, grandes et moins grandes, se succéderont vendredi sur la scène du Centre Air Canada, à Toronto, pour célébrer l'arrivée de Paul Martin à la tête du Parti libéral du Canada. Parmi elles, deux Québécois: la jeune chanteuse Audrey de Montigny, finaliste à *Canadian Idol*, et le chanteur-réalisateur Daniel Lanois.

Cet accent mis sur les célébrations découle du fait que le congrès au leadership libéral n'en est pas vraiment un, le couronnement de M. Martin étant connu depuis des mois.

L'absence de compétition sera compensée par les célébrations

Le député de LaSalle-Émard et son unique rivale, Sheila Copps, prononceront bien des discours avant le vote des délégués, vendredi, mais ce seront les seuls moments vraiment politiques de la journée. Le reste ne sera que divertissement, «pour compenser l'absence de compétition de nos adversaires», lance un proche collaborateur de Paul Martin au Québec, Dennis Dawson, en faisant allusion au retrait de la course des Allan Rock et John Manley.

«On a eu à combler des vides et on est très fiers d'avoir été capables d'obtenir une qualité semblable de spectacle, précise-t-il. Mais si on avait pu avoir plus de temps, on aurait fait un spectacle qui aurait été un peu différent.»

M. Lanois, qui a longtemps travaillé avec le groupe irlandais U2 avant de lancer sa propre carrière d'auteur-compositeur-interprète, sera au centre de ce spectacle qui marquera la deuxième journée du congrès. L'accompagnateur sur scène le chanteur ontarien Ron Sexsmith, M^{me} de Montigny et la Torontoise Amy Sky, qui ouvrira le concert en interprétant l'hymne national.

BONO ET LE VIH

Mais le clou de la soirée risque d'être Bono, le chanteur du groupe U2, même s'il n'est pas prévu qu'il chante. Il doit simplement prononcer un discours de 15 minutes qui portera sur la crise du VIH/sida en Afrique et dans lequel il remerciera tant M. Martin que Jean Chrétien pour les récents efforts du Canada à cet égard.

La semaine dernière, le rocker a écrit au premier ministre Jean Chrétien pour le féliciter d'avoir déposé un projet de loi qui permettrait aux pays pauvres d'acheter à bas prix des médicaments fabriqués au Canada pour combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies qui affligent leurs populations.

Plus tard en soirée, les libéraux se déplaceront au Centre des congrès de Toronto, où ils auront droit à un spectacle donné par le trio Starling, d'Ottawa, et le groupe rock Sloan, de Halifax.

La veille, les libéraux auront rendu hommage à M. Chrétien. Le premier ministre doit prendre la parole pendant une heure, suivi d'un spectacle animé par Justin Trudeau et mettant en vedette le chanteur ontarien Paul Anka, les pianistes de jazz Oscar Peterson et Ollyver Jones, le quartet des Barra MacNeils, le Montreal Jubilation Gospel Choir, le Cirque du Soleil et le chansonnier Jean Lapointe.

On s'attend à ce qu'environ 3400 des 5500 délégués assistent au congrès, dont le coût d'inscription est de 995\$.

Sheila Copps ratera une journée du congrès à la direction du PLC

■ OTTAWA — La ministre du Patrimoine, Sheila Copps, n'envisage rater que la première journée du congrès du Parti libéral du Canada, qui débutera cette semaine, à Toronto. Hier matin, le *Globe and Mail* rapportait que M^{me} Copps, qui est candidate à la direction du parti, serait absente lors des deux premières journées. Sa porte-parole, Naline Rampersand, reconnaît que M^{me} Copps se rendra en Jamaïque demain afin de mousser la candidature de Hamilton, sa ville natale, qui tente de décrocher l'organisation des Jeux du Commonwealth de 2010. Cependant, elle sera revenue à Toronto jeudi. Il n'en demeure pas moins que le seul enjeu non déterminé à la course à la direction est de savoir par quelle marge Paul Martin sera élu chef, à la succession de Jean Chrétien. M^{me} Copps doit prononcer son discours vendredi matin. (PC)

PAUVRETÉ

Une manif rappellera à Martin ses promesses

■ TORONTO — Des manifestants luttant contre la pauvreté ont affirmé lundi qu'ils profiteront du congrès à la direction du Parti libéral du Canada de la fin de semaine prochaine pour aborder la question du logement social. Des centaines de personnes de l'Ontario, du Québec et de la Nouvelle-Écosse se dirigeront vers le Centre des congrès de Toronto vendredi, quelques heures avant le couronnement attendu de Paul Martin, à titre de chef du Parti libéral. L'organisateur de la manifestation, Michael Shapcott, affirme que malgré les engagements de Paul Martin envers la question du logement, ses gestes concrets se font toujours attendre. «Nous allons rappeler à M. Martin les promesses qu'il a faites en 1990, qui prennent une importance capitale en ce moment, alors que nous sommes aux prises avec une grave crise du logement», a dit M. Shapcott. M. Martin a coprésidé en 1990 un comité spécial libéral sur le logement, qui avait convenu de l'urgence d'agir. Quand il est devenu ministre des Finances, M. Martin n'a pas mis en œuvre les recommandations du comité spécial, notamment l'exigence que les provinces construisent 32 000 unités de logement social. Depuis 1990, c'est plutôt 7000 unités de logement social qui ont été construites au pays. «Les gens sans logis ont besoin de plus que des promesses», a dit M. Shapcott. Parmi les organismes attendus à Toronto, des représentants du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) participeront aussi à la marche de protestation. (PC)

LE PLUS
GRAND CHOIX
DE FOURRURES
À QUÉBEC
POUR HOMME
ET FEMME

• FOURRURES
• AGNEAU
RETOURNÉ
ULTRALÉGER
• FOURRURES
TRICOTÉES

Promotion remodelage
Recevez un rabais
de 20%
sur le remodelage de votre
manteau par nos designers
possibilité d'échange

12 mois
sans intérêt

Fourrures
DU VIEUX-PORT

55, RUE SAINT-PIERRE, QUÉBEC
(418) 692-6686

Tracker
4x4
2003

RABAIS 7 600\$*

• Groupe électrique
• Transmission automatique
• Roues en alliage
• Radio/CD
• Beaucoup plus

*Transport inclus. Taxes en sus. Financement bancaire.

MARLIN
CHEVROLET-OLDSMOBILE INC.
688-1212

SOLDE
d'automne du fabricant
PADERNO
Du jeudi 13 novembre au dimanche 16 novembre

Réduction de 40 à 70 % du prix courant!

Les articles de la gamme complète des batteries de cuisine en acier inoxydable de qualité du fabricant canadien paderno vous sont offerts à des prix imbattables. Faites vite. Ces articles de cuisine de qualité exceptionnelle, qui sont munis de poignées antichaleur, de rebords anti-égouttures, d'un contrôle de la chaleur étonnant et d'une garantie de 25 ans, vous sont offerts à prix réduit durant 4 jours seulement. Ne manquez pas cette chance formidable de réaliser des économies fantastiques sur des casseroles que vous utiliserez et que vous adorerez pour la vie.

Des casseroles pour l'éternité, le solde prend fin dimanche.

Réduction de 70%
De retour... avec nos excuses!
Désolés, au printemps, ces marmites ont disparu très vite, mais nous offrons de nouveau cette marmite à ceux et celles qui n'ont pas réussi à l'obtenir au printemps.
Prix courant : 298 \$; prix réduit : 89,40 \$*

Réduction de 68%
Promotion d'ouverture 39,99 \$*
Marmite de 3 litres avec couvercle.
prix courant : 126 \$

Poêle à frire antiadhésive de 24 cm prix courant : 170 \$ **85 \$**
Rôtissoire de 38 cm prix courant : 299 \$ **149,50 \$**
Cocotte de 6,0 litres prix courant : 242 \$ **121 \$**
Pas de couvercle avec la poêle à frire

Réduction de 50%

Nouveau
Bouilloire en acier inoxydable Campbellton - prix réduit : 59,99 \$
Jeu d'ustensiles signature en acier inoxydable - 7 pièces - prix réduit : 59,99 \$
Rôtissoire antiadhésive rectangulaire avec bac à insérer - prix réduit : 59,99 \$
Se renseigner, composez le 1 800 263-9763 ou visitez le site Web www.paderno.com

PADERNO

*Tous les magasins ne sont pas ouverts le dimanche, quantité limitée de marmites en solde (les deux formats), désolés, pas de bon d'achat différentiel sur les articles alors, arrivez tôt!

FABRICVILLE
VOTRE MÉGA MAGASIN MODE ET DÉCOR MAISON
www.fabricville.com

RENOUVEZ votre abonnement **clubelle** et nous vous remercierons avec un Livret-Cadeau **GRATUIT** PLUS DE 150\$ en économies!

SOLDE CIRCULAIRE EN COURS!

TOUS les tissus mode d'automne et hiver

TOUS les MOLLETONS unis et imprimés Cour. jusqu'à 19,99m

6m

MOLLETONS LOURDS anti-boulochage Cour. jusqu'à 19,99m

8m

MOLLETONS réversibles Cour. 25,99m

10m

Imprimés de Noël!
• Magie de Noël
• Flanellette de Noël
• Cotonnade de Noël unie
Cour. jusqu'à 8,99m

Imprimés de Noël!
• Atelier du père Noël
• Fée d'hiver
• Brillantine
• Imprimés de Noël V.I.P.
Cour. jusqu'à 9,99m

5m

50% DE RABAIS
TRICOTS • métalliques • mode d'été • d'été
Cour. jusqu'à 14,99m

Panne de VELOURS
• Métal Liquide
• TRICOTS Lurex
Cour. jusqu'à 10,99m

4m

TOUTES les FLANELLETES imprimées Cour. jusqu'à 8,99m

3m

decorville
Maintenant en solde à **7m**

Jacquards et tissus chenille Cour. 19,99m

Imprimés pour enfants Cour. 14,99m

BATISTE et VOILE Grande largeur Cour. 14,99m

Coupons de tapisserie Cour. 14,99m

ORGANZA uni, imprimé et à motif brûlé Cour. 12,99m et 14,99m

124m

3m

Aspect SUEDE Imprimé pour draperies et rembourrage

PLACE LAURIER VANIER
2740, boul. Laurier
(418) 651-3489
Lun. à Mer.: 10h à 17h30
Jeudi à Ven.: 10h à 21h
Sam.: 9h à 17h
Dim.: 10h à 17h

325, rue Soumande
(418) 686-5072
Lun. à Mer.: 9h30 à 17h30
Jeudi à Ven.: 9h30 à 21h
Sam.: 9h à 17h
Dim.: 10h à 17h

FABRICVILLE
Visitez-nous à www.fabricville.com
Le plus grand distributeur de tissus et draperies avec 170 magasins à travers le Canada

Le symbole "Moins cher pour membres" indique les prix membres. Les prix membres ne sont pas disponibles en magasin. Spéciaux de draperies non-valables pour les commandes à domicile. Les images peuvent varier de la marchandise en solde. La marchandise peut varier d'un magasin à l'autre.

LE MONDE

EN BREF

GRANDE-BRETAGNE Manifs infiltrées ?

■ LONDRES — Des terroristes du réseau Al-Qaïda pourraient profiter de manifestations contre le président américain George W. Bush pendant sa visite d'État en Grande-Bretagne du 18 au 21 novembre, ont prévenu de hauts responsables policiers britanniques. Différents groupes antiguerre de Grande-Bretagne entendent organiser le 20 novembre une marche dans le quartier des ministères, en plein cœur de Londres. Selon la presse, la Maison-Blanche fait pression sur les autorités britanniques pour qu'elles bouclent une bonne partie du centre de Londres pendant les trois jours de la visite. (AFP)

ARABIE SAOUDITE Signé Al-Qaïda

■ DUBAI — Un journal saoudien basé à Londres, *Al-Majallah*, a affirmé hier avoir obtenu un message du réseau Al-Qaïda dans lequel celui-ci revendique l'attentat meurtrier perpétré dans la nuit de samedi à dimanche à Riyad et menace de frapper de nouveau dans la péninsule arabique. « Les prochaines frappes seront (perpétrées) dans le Golfe, aux États-Unis et en Irak », ajoute ce message électronique. L'attentat suicide à la voiture piégée contre la résidence Al-Mahiya dans la banlieue ouest de Riyad a fait 17 morts et plus de 100 blessés. (AFP)

ÉTATS-UNIS

Une « bombe sale » ?

WASHINGTON — Les autorités ont recensé 1300 cas de matières radioactives perdues, volées ou abandonnées aux E.-U. au cours des cinq dernières années, et en ont conclu qu'il y avait un risque important que des terroristes puissent les utiliser pour fabriquer une « bombe sale ». Des études du laboratoire de l'Énergie à Los Alamos et du General Accounting Office ont découvert des failles importantes dans le système de sécurité américain. (AP)

Sus à la Syrie !

■ WASHINGTON — Le Sénat a approuvé hier des sanctions économiques et commerciales contre la Syrie, évoquant la longue tradition syrienne d'abriter des terroristes et ses récents échecs pour museler les forces hostiles à la guerre menée par les États-Unis en Irak. Des diplomates syriens ont estimé que cette loi nuirait à la position des E.-U. au Moyen-Orient. La loi, votée à 89 voix contre 4 par le Sénat, reflète la législation passée le mois dernier par la Chambre des représentants à 398 voix contre 4. (AP)

IRAN

Uranium, plutonium

■ VIENNE — L'Agence internationale de l'énergie atomique ne devrait pas saisir l'ONU du dossier nucléaire iranien, même s'il semble établi que Téhéran a produit de l'uranium hautement enrichi et du plutonium nécessaires à la mise au point d'une bombe atomique. L'AIEA affirme dans un rapport que l'Iran a fabriqué, secrètement et en quantités limitées, des matériaux concernant les aspects les plus sensibles du cycle d'enrichissement du combustible nucléaire, y compris l'enrichissement (d'uranium) et le retraitement de plutonium. (AFP)

SAINT-DOMINGUE

Grève : huit morts

■ SAINT-DOMINGUE — Huit personnes ont été tuées, des dizaines blessées et un nombre indéterminé arrêtées hier en République dominicaine, lors d'affrontements avec les forces de sécurité pendant une grève générale de 24 heures contre la politique économique du gouvernement, selon les organisateurs. Les personnes tuées ont été atteintes par balles en différents endroits du pays. (AFP)

COLOMBIE

Troisième démission

■ BOGOTÁ — La ministre colombienne de l'Environnement, Cecilia Rodríguez, a présenté hier sa démission au président Álvaro Uribe, devenant la troisième ministre à quitter le gouvernement en moins d'une semaine. Son départ témoigne des difficultés du président à maintenir la cohésion de son gouvernement après l'échec de son référendum sur la corruption, le 25 octobre. (AFP)

Bush veut contrer un Irak taliban

Paul Bremer rentre d'urgence à Washington

■ WASHINGTON (AFP et AP) — Le président des États-Unis, George W. Bush, a estimé hier que des éléments étrangers infiltrés en Irak avaient pour objectif d'installer un régime taliban dans ce pays, à l'image de celui-ci défait en Afghanistan à la fin 2001.

« Des jihadistes étrangers ont traversé les frontières irakiennes en petits groupes avec pour objectif d'installer un régime similaire à celui des talibans. Se trouvent également dans le pays, des terroristes d'Ansar Al-Islam et d'Al-Qaïda qui veulent tuer et se venger de leur défaite en Afghanistan », a déclaré M. Bush lors d'un discours prononcé à Washington.

Il a indiqué que les attaques contre les troupes américaines en Irak « sont concentrées dans une zone relativement petite du pays » mais souligné que « les terroristes sont dangereux ». « Pour le bien de l'avenir de l'Irak, pour le bien de la sécurité de l'Amérique, ces tueurs doivent être vaincus », a-t-il ajouté.

Il a établi une distinction entre les terroristes étrangers et les éléments restés fidèles au dictateur irakien déchu, Saddam Hussein.

« Ceux qui sont restés loyaux à Saddam Hussein et les terroristes étrangers peuvent avoir des objectifs à long terme différents mais ils ont la même stratégie à court terme : terroriser les Irakiens et intimider les Américains et nos alliés. Des informations montrent qu'en dépit de leurs différences, ces tueurs travaillent ensemble pour répandre le chaos et la peur, a-t-il dit.

Sur le terrain, six Irakiens ont été tués hier lors de nouvelles violences en Irak, notamment à Bassora, généralement épargnée, et les forces américaines ont affirmé avoir mis la main sur 20 membres présumés d'Al-Qaïda. « On voit (passer) des Yéménites, des Soudanais, des Syriens et des Égyptiens », de dire le général de corps d'armée Ricardo Sanchez.

À Sadr City, le quartier populaire chiite de Bagdad, la tension était vive, deux jours après la mort du maire, tué par un G.I. lors d'une altercation qui a mal tourné.

Dans la soirée, quatre roquettes au moins ont touché l'intérieur du quartier général de la Coalition dans la capitale, sans faire de blessés. Au vu des éclats, l'une des roquettes pourrait bien être un missile sol-air de 81 mm, arme déjà utilisée à plusieurs reprises contre le Q.G. de la coalition.

À Bassora (550 km au sud-est de Bagdad), quatre Irakiens, dont deux policiers, ont été tués et neuf personnes (parmi lesquelles des écoliers) ont été blessées par l'explosion d'une bombe dans le centre de la ville.

Au sud de Bagdad, deux Irakiens ont été tués et trois autres blessés dans des échanges de tirs autour de la base américaine de Latifiyah, selon des po-

liciers et des témoins. Deux corps ont été emportés dans des linceuls.

Deux policiers et quatre prisonniers ont en outre été blessés par l'explosion d'un engin devant le tribunal de Rassafah, sur la rive est de Bagdad.

La Coalition a indiqué d'autre part que la police irakienne avait déjoué une tentative d'attentat à Bagdad en découvrant une ambulance remplie d'explosifs près de la station de police de Doura, dans le sud de la capitale.

RÉUNIONS AU SOMMET

Par ailleurs, de plus en plus impatients devant les lenteurs du Conseil du gouvernement irakien, les principaux conseillers du président Bush ont tenu hier des consultations à haut niveau avec l'administrateur civil américain à Bagdad, Paul Bremer, rappelé à l'improvvisu pour plusieurs jours à Washington.

Selon la chaîne ABC, il s'agit de « sérieuses discussions » pour accélérer le transfert du pouvoir en Irak, en procédant à la nomination d'un président irakien intérimaire et la mise en place d'une Constitution intérimaire. « On ne peut pas donner le pouvoir aux Irakiens s'il n'y a pas quelqu'un à qui le remettre », selon une source.

Enfin, entre 21 000 et 55 000 personnes, pour la plupart des soldats et des civils irakiens, ont été tués durant la guerre en Irak, selon un rapport publié lundi à Londres par Medact, un groupe militant de professionnels de la santé.

« Hustler » ne publiera pas Jessica Lynch nue

NEW YORK (d'après AP) — Le pornographe américain Larry Flint affirme avoir acheté des photos de l'ancienne prisonnière de guerre Jessica Lynch nue. Il souhaitait initialement les publier dans son magazine *Hustler*, mais il aurait changé d'avis, jugeant que la jeune femme est « une bonne fille (...) » et une victime de l'administration Bush.



L'ex-soldate Jessica Lynch

Selon l'agent de Flint, les clichés montrent la militante américaine posant dénudée avec des collègues masculins et ont été vendus au patron de *Hustler* le mois dernier.

« À ce stade, M. Flint n'a aucun commentaire à faire sur ces photos si ce n'est qu'on y voit Jessica Lynch sans aucun vêtement », précisait-on de même source, ajoutant toutefois que l'éditeur « n'envisage pas d'utiliser ces photos ».

Contacté par l'Associated Press, ce dernier a précisé avoir acheté les clichés à des militaires également photographes amateurs, pour lesquels M^{lle} Lynch aurait accepté de poser. « Ma première intention était de les publier, mais je ne crois pas que cela aurait été la meilleure chose à faire », a souligné le pornographe très actif chez les démocrates américains.

« Jessica Lynch est une bonne fille, elle n'est pas hypocrite et ne cherche à bernier personne », a par ailleurs déclaré Larry Flint dans un communiqué. « Elle n'est qu'une victime de l'administration Bush, qui l'utilise pour justifier la guerre en Irak et nous la présenter comme une Jeanne d'Arc. »

« ON M'A UTILISÉE »

Dans un entretien accordé hier à l'Associated Press à l'occasion de la sortie le même jour de sa biographie *I'm a Soldier, Too: The Jessica Lynch Story (Je suis aussi un soldat : l'histoire de Jessica Lynch)*, l'ex-soldate s'est refusée à tout commentaire sur cette affaire.

Son avocat, Stephen Godwin a déclaré dans un communiqué : « C'est incroyable de penser que l'on puisse publier des photos de Jessica sans son autorisation, des photos qui, de surcroît, ont été prises bien avant son départ en Irak, sa capture et son sauvetage. »

Le livre de Jessica Lynch relate notamment ce médiatique sauvetage par les forces spéciales américaines après l'embuscade dans laquelle était tombée son unité, la 507^e compagnie de maintenance, le 23 mars dernier à Nasiriyah, dans le sud de l'Irak. La jeune femme avait été évacuée vers un hôpital le 1^{er} avril avant de recevoir un accueil triomphal à son retour aux États-Unis.

Depuis, l'ancienne prisonnière de guerre reproche au Pentagone d'avoir déformé son histoire.

« Ils m'ont utilisée pour faire un symbole », accuse-t-elle dans un entretien que la chaîne américaine ABC devait diffuser hier soir. « Cela me blesse que l'on invente des histoires qui sont fausses. »

Elle estime également qu'il n'y avait aucune raison que son sauvetage, dans un hôpital irakien, soit filmé. « C'est mal », dit-elle.

La santé du pape s'améliore, selon Walesa



REUTERS

L'état de santé du pape Jean-Paul II s'est « amélioré de façon incroyable », a affirmé hier l'ancien président de la Pologne, Lech Walesa, après avoir été reçu en audience au Vatican avec une délégation du syndicat Solidarnosc. Lech Walesa avait rencontré le pape en octobre pour les célébrations du 25^e anniversaire de son pontificat, le 16 octobre, et il avait également assisté à la cérémonie de béatification de mère Teresa, le 19 du même mois. « La thérapie appropriée doit avoir été trouvée, car le pape a surmonté son moment de faiblesse. Cette rencontre a été très émouvante alors que la dernière fois, nous étions vraiment préoccupés. Cette fois, il y a eu une amélioration », a ajouté M. Walesa. L'ancien dirigeant polonais a précisé que la meilleure santé du pape avait permis à ses visiteurs d'être pris en photo avec lui. On le voit très gai ci-dessus, recevant, hier, une balle de cristal alors qu'il accueillait les équipes italienne et polonaise de soccer. (AFP et AP)

Haïti renoue avec la terreur duvaliériste

PIERRE HAZAN

© Libération

■ PORT-AU-PRINCE — L'état d'impunité à Haïti se substitue toujours plus à l'état de droit : le magistrat français Louis Joinet, nommé par Kofi Annan, le patron de l'ONU, pour enquêter sur les violations des droits de l'homme sur l'île des Caraïbes, lance un réquisitoire accablant contre le régime du président Jean-Bertrand Aristide.

L'homme avait suscité l'espoir en succédant, en 1990, à la dynastie des dictatures Duvalier (« Papa » et « Baby Doc »). Le rapport de Louis Joinet, qui sera officiellement déposé aux Nations unies le 15 décembre, dresse un sombre bilan du régime de l'ex-prêtre des bidonvilles qui a renoué avec les méthodes dignes des « tontons macoutes », chargés de faire régner la terreur sous l'ère duvaliériste.

« La situation risque de devenir grave. Quand des policiers vous font comprendre qu'on leur demande de participer à des missions que leur conscience réprouve, quand des juges légalistes sont écartés, marginalisés,

neutralisés ou confinés à l'exil, quand des militants politiques sont traités de « terroristes », quand des victimes vous disent : « Je ne porterai pas plainte car, ici, être victime, c'est déjà être coupable », quand des défenseurs des droits de l'homme ou des responsables de l'ONU sont invariablement traités de menteurs, comme je le serai peut-être moi-même, je leur dis : « Ne baissez pas la tête. »

Louis Joinet épingle les polices parallèles, en particulier les Brigades spéciales, connues par leur T-shirt noir portant l'inscription « BS », et « les attachés » (civils armés travaillant avec la police), chargés

« d'exécuter les basses œuvres » du régime : arrestations arbitraires, tortures et exécutions d'opposants.

Selon le magistrat français, « il y a des éléments concordants qui établissent que ces polices parallèles sont aux ordres du Palais national ». En deux mois, elles auraient exécuté sommairement 150 personnes.

L'expert nommé par Kofi Annan constate que ces pratiques poussent à la démission et à l'exil des « cadres éminents » de la police, « scandalisés ou désabusés », qui ont cru à leur mission. Quant à la magistrature, sa volonté d'indépendance est pratiquement à chaque fois brisée dans l'œuf.

« Prenez les dernières affaires sensibles politiquement, qui impliquent soit des proches du régime, soit des policiers, et vous constaterez que les juges ont été démis de leur fonction, ou que ces affaires n'ont pas connu de conclusion. Lorsque des crimes politiques ont été commis, il y a une ouverture d'enquête, généralement par l'inspection des polices, mais à ma connais-

sance, pas un seul cas n'a abouti jusqu'ici. »

Autre source profonde d'inquiétude : les organisations populaires, désormais en pleine dérive mafieuse. Loin de devenir les ferments « d'une démocratie de proximité » qui auraient pu « consolider le processus de démocratisation », comme l'espérait encore Louis Joinet dans un précédent rapport, elles se sont transformées en « groupes armés » chargés pour certains « de plus en plus systématiquement d'empêcher les manifestations pacifiques » ou de jouer les agents provocateurs, « afin de justifier la répression » des opposants.

À la suite à l'enquête de l'ONU, les autorités de Port-au-Prince ont confirmé que les Brigades spéciales étaient en voie de dissolution, « une mesure de correction contre certaines déviations qui existaient », selon Evens Sainturné, l'inspecteur général de la police nationale. Une annonce accueillie avec le plus grand scepticisme par les défenseurs des droits de l'homme.

PROTECTION DE
LA JEUNESSEÀ quand
le sirop
antinégligence?CLAUDETTE SAMSON
CSamson@lesoleil.com

Ici, pas de vaccin antitoxicomanie, d'antibiotique antiviolence, de patch antinégligence ou de sirop antipauvreté... Mais du temps, du cœur, de l'énergie, de la compétence et de l'engagement, afin de «soulager les bobos sociaux des jeunes dans une société pas nécessairement en parfaite santé».

Profitant de la Semaine des centres jeunesse, le Centre jeunesse de Québec a rendu hommage, hier, à ses employés qui viennent en aide chaque jour à quelque 3500 enfants de la région.

Au cours de la dernière année, 2576 nouveaux signalements ont été retenus. À ces jeunes s'ajoutent ceux pour qui le Centre intervient pour de plus longues périodes.

En moyenne, 1500 d'entre eux sont négligés, et 500 abusés, physiquement ou sexuellement. D'autres vivent des problèmes de comportement, ou sont abandonnés par leurs parents.

La plupart du temps, les jeunes reçoivent des services dans leur famille. Quelques centaines sont hébergés en famille d'accueil, et une minorité en centre de réadaptation.

Ainsi que le précise Christian Gosselin, porte-parole de l'établissement de Québec, dans un communiqué: «L'intervention n'a rien de spectaculaire: pas de gyrophare, pas de sirène, pas de transfusion, pas de scalpel».

Cela n'empêche pas qu'il y a souvent urgence, et que les obstacles à surmonter sont nombreux.

C'est pourquoi il invite la population «à voir l'autre côté d'une médaille trop souvent écrasée dans l'opinion publique».

À l'échelle provinciale, quelque 100 000 enfants sont quotidiennement pris en charge par quelque 9000 employés, dont 7000 sont des intervenants directs, des travailleurs sociaux, des psychologues, des éducateurs spécialisés, etc.

Les centres jeunesse comptent également sur un réseau de plus de 5000 familles d'accueil.

Les juristes de l'État réclament le dépôt d'une offre

Maintenant que les procureurs de la Couronne ont accepté l'offre salariale du gouvernement qui leur accorde des augmentations de 9,85% sur trois ans, l'Association des juristes de l'État (AJE) réclame, à son tour, le dépôt

d'une offre par l'État. Sans contrat de travail depuis juin 2002 — contrairement aux autres syndicats de la fonction publique, l'AJE n'a pas accepté la prolongation de la convention collective de ses membres — les 850 avocats et

notaires des ministères et organismes se plaignent d'avoir été mis de côté par le gouvernement. Le processus de médiation, entamé il y a quelques mois, n'a pas permis un rapprochement entre les parties. L'AJE demande la tenue d'une

étude de relativité salariale afin de permettre de faire la lumière sur le retard salarial qui pénalise les avocats et les notaires de l'État québécois par rapport à leurs collègues des autres provinces canadiennes. G.L.



ExpressVu^{MC} 101 Canal 11

Avec Sébastien Bovet,
en semaine, l'information régionale
est toujours au rendez-vous.

On vous raconte
ce qui se passe ICI!

À midi pile, dans le
cadre de **L'Heure
du midi**
(dès 11 h 30)

À 17 h 57, dans le cadre
de **Aujourd'hui** (dès 17 h)

ICI
Radio-Canada

GLOBO
CHAUSSURES

Notre nouveau concept de magasin Globo
ouvrira ses portes

le 15 novembre
à la Place Laurier

Restez branché pour célébrer avec nous
la grande ouverture du magasin
les 15 et 16 novembre prochain!



Venez vous faire prendre
en photo avec CAILLOU,
dimanche le 16 novembre
de 12 h 30 à 14 h 30 et recevez
un de nos 200 cadeaux
"Bien grandir avec Caillou!"

Maquillage pour enfants

samedi le 15 novembre
de 10 h à 15 h

et dimanche le 16 novembre
de 12 h à 16 h.

Place Laurier
2700, boul. Laurier, Ste-Foy
Tél.: (418) 651-3553



ÉDITORIAL

Un leurre

Le gouvernement libéral veut-il sortir les gens de l'aide sociale ou les sortir de la pauvreté? Si les informations publiées jusqu'à maintenant sur le plan d'action de lutte à la pauvreté sont vraies, le gouvernement Charest semble malheureusement vouloir se limiter à réduire le nombre d'assistés sociaux sans vraiment leur fournir les moyens d'améliorer leur sort.

Bien sûr, le plan du ministre Claude Béchard est enrobé de beaux principes. D'abord son titre: *Ensemble, pour un Québec solidaire*. Puis cette définition du rôle de l'État qui passera de «pourvoyeur» à «accompagnateur». Et cette référence à Félix Leclerc, qui disait qu'il n'y a pas de meilleure façon de tuer un homme que de le payer à ne rien faire.

Que de beaux mots! Mais comment vont-ils s'articuler dans le quotidien de la femme, de l'homme ou des enfants qui comptent sur le soutien de l'État pour subvenir à leurs besoins élémentaires?

Nous avons déjà, dans ces pages, appuyé le principe de réciprocité, lequel suppose que l'État accorde son aide à un individu, mais qu'il peut en contrepartie établir des conditions à l'obtention de ce soutien. Nous sommes toujours en accord avec ce principe, à condition toutefois que les exigences fixées soient réalistes.

Or, de ce qui a filtré jusqu'à maintenant du plan d'action, il semble que le gouvernement Charest réclame beaucoup, mais offre très peu. Dès le dévoilement du budget Séguin, il est apparu évident que le



Brigitte Breton

BBreton@lesoleil.com

ministre Béchard aurait peu de moyens pour lutter réellement contre la pauvreté. Son budget, dont celui d'Emploi-Québec, a été réduit et il a eu la commande de sortir 25 500 ménages de la sécurité du revenu.

Lorsque le gouvernement libéral dit aujourd'hui qu'il jouera un rôle d'accompagnateur, on ne peut y voir qu'un leurre. Il faut des budgets et du personnel pour former des gens qui ont quitté l'école trop tôt, pour ceux qui doivent se recycler et pour ceux qui n'ont pas reçu de formation continue suffisante chez leur dernier employeur. Il faut aussi du temps et un suivi soutenu pour épauler la personne que l'on veut soustraire du moule de l'aide sociale. Menacer et réduire le chèque ne suffisent pas. Les pays qui, comme la Grande-Bretagne et le Danemark, ont réussi à sortir des gens de l'assistance sociale sans qu'ils n'y reviennent, ont investi beaucoup. Ici, le gouvernement compte sur la pensée magique pour réduire le nombre d'assistés.

On peut souhaiter qu'une jeune mère n'élève pas son bébé sur l'aide sociale pour éviter que les deux y trouvent un mode de vie. Mais, avant de retirer à cette mère une allocation de 111 \$ par mois et de la pousser au travail, va-t-on s'assurer que cette mère a une place, à prix abordable, en garderie? Va-t-on s'assurer de plus qu'elle aura accès à un programme de formation valable qui lui permettra plus tard de vivre dignement avec son enfant? Qu'advient-il de l'homme de 55 ans qui perdra aussi son allocation spéciale? Si cet homme s'est retrouvé sur l'aide sociale lorsque l'usine où il travaillait depuis 30 ans a fermé, ce n'est pas parce qu'il est paresseux, mais très souvent, parce que les employeurs le trouvent trop vieux pour l'embaucher. Ce n'est pas parce que le ministre Béchard le demande que les employeurs se montreront plus accueillants. Les pénuries de main-d'œuvre appréhendées changeront peut-être la donne, mais pas à court terme.

Pour dorer le tout, Québec promet qu'il augmentera les prestations. S'il est vrai qu'elles seront bonifiées sur le dos des plus démunis, c'est peu reluisant.

Fournier, le séducteur

Partenariat, autonomie, respect mutuel, décentralisation, naissance d'une nouvelle génération de municipalités... Le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, avait sorti les violons, en mai dernier, lors de sa première allocution devant les élus de l'Union des municipalités du Québec. Six mois plus tard, force est de constater que la grande séduction a du mal à résister au test de la réalité.

À l'époque, plusieurs maires avaient soupiré d'aise en entendant les belles promesses du nouveau venu. Enfin un ministre qui comprend nos doléances, qui respecte notre travail, qui cherche à établir un climat de coopération avec le monde municipal! Certains, par contre, avaient pris les déclarations du ministre avec un grain de sel, bien conscients que d'autres avant lui avaient joué les marchands de rêves sans lendemain.

Jusqu'ici, le temps a toutefois donné raison aux sceptiques. Non seulement le ministre Fournier n'a pas travaillé très fort pour instaurer un réel partenariat avec les nouvelles villes, mais il a contribué à renforcer leur méfiance et leur sentiment d'insécurité en étirant l'élastique du débat sur les défusions et en tardant à donner son aval à la décentralisation des services. Un processus pourtant essentiel qui offrira des arguments contre les défusions.

Difficile en outre de parler de respect mutuel lorsqu'un gouvernement laisse sa capitale dans l'incertitude quant à son avenir financier et avance à pas de tortue dans les négociations sur le contrat de ville. D'autant plus que Montréal sait à quoi s'attendre depuis l'éché.

Si le ministre désire vraiment que les villes perdent leur statut de créatures du gouvernement, comme il le prometait au printemps, il devrait commencer par leur éviter de devoir quêter à tout moment de l'attention et de l'argent. Et les contrats de ville constituent une des solutions à ce problème récurrent. À quelques jours de la lecture de la situation budgétaire de la Ville de Québec, et à deux semaines du dépôt du budget pour la prochaine année, il est grand temps que les mots creux de la séduction cèdent le pas à l'action.



Julie Lemieux

JLemieux@lesoleil.com



CHRONIQUE POLITIQUE

Les amis de Zorro

Avec la nomination du directeur général du Parti libéral du Québec, Joël Gauthier, à la présidence de l'Agence métropolitaine de transport de Montréal, Jean Charest a cassé l'élastique du népotisme généralement toléré après un changement de gouvernement à Québec. Il a épuisé sa marge de crédit.

Il est temps par ailleurs que nous nous donnions un nouveau cadre et des règles sur le remplacement des dirigeants des sociétés et organismes gouvernementaux à la suite de l'installation d'un nouveau régime politique. La seule référence actuellement est le degré de «bon patronage» pratiqué par le gouvernement précédent: vous avez nommé votre ami Untel au poste X; je nomme mon ami Chose au poste Y. C'est une dynamique d'escalade du favoritisme.

Le modèle américain pourrait inspirer une réforme pour un gouvernement disposé à sacrifier volontairement une partie des cases servant à récompenser des membres méritants du parti ou des amis et à restreindre quelque peu son pouvoir. Les nominations partiales permettent en effet de court-circuiter l'appareil administratif, théoriquement apolitique. La multiplication des sociétés, régies, offices, toujours confiés à des dirigeants recrutés à l'extérieur de la machine administrative, a permis aux partis politiques de développer un pouvoir politique parallèle à celui de l'administration.

J'admets que quelques postes d'autorité doivent être occupés par des gestionnaires qui partagent l'idéologie et les choix immédiats du gouvernement en place. La présidence d'Hydro-Québec, par exemple, celle de la Société générale de financement ou, sur le plan politique, le

poste de délégué général du Québec à Paris, sont confiés à des personnes sûres aux yeux du chef du gouvernement.

Il suffirait de dresser une liste très limitée de ces postes dont les titulaires seraient automatiquement remplacés en même temps que le parti au pouvoir. Les règles seraient claires et les indemnités de départ prédéterminées, comme pour les élus. Un tel mécanisme mettrait fin, entre autres, aux pratiques tordues de renouvellements de mandats dans les derniers mois d'un régime en lambeaux, aux seules fins de permettre aux amis dirigeants de ces organismes de toucher d'astronomiques primes pour libérer la place sans faire trop d'histoires.

Les candidatures à une seconde catégorie de postes, moins stratégiques, strictement administratifs et répertoriés sur une autre liste, devraient faire l'objet d'un examen en commission parlementaire. Il ne s'agit pas de faire le procès partisan sur la place publique des personnes présentes pour occuper ces postes, mais d'offrir aux parlementaires la possibilité de vérifier les compétences d'un administrateur pour occuper des fonctions spécifiques. Le gouvernement en place serait ainsi peut-être un peu gêné de présenter une candidature indéfendable. Il s'autocensurerait.

Les pratiques actuelles relèvent des régimes de bananes. Le Conseil des ministres a un pouvoir discrétionnaire à peu près illimité sur toute la structure administrative, la seule barrière étant le degré d'indignation dans l'opinion publique lorsque le népotisme dépasse le niveau atteint par le gouvernement précédent.

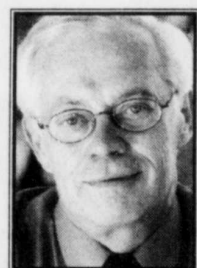
Le gouvernement Charest a procédé à quelque 250 nominations de tous les genres depuis avril dernier. Il a remplacé des dirigeants de sociétés d'État clés. C'était attendu. Il a effectué un remaniement sous-ministériel. C'était aussi prévisible.

Nous ne nous lancerons pas par ailleurs dans un croisement des autres nominations avec la liste des souscripteurs au Parti libéral. Un citoyen ne doit surtout pas être disqualifié pour une nomination à une fonction publique ou pour l'octroi d'un contrat gouvernemental, seulement parce qu'il a versé une contribution au parti qui a remporté les élections. Cette transparence est justement à la base de la Loi sur le financement des partis politiques qui a mis fin aux caisses occultes.

Une vingtaine de nominations annoncées au cours des six derniers mois sont cependant des récompenses ouvertes avec les fonds publics à des serveurs du parti, à des proches collaborateurs ou pire à des amis personnels du chef libéral. Dans certains cas, on retrouve des noms de gestionnaires qui ont fait leurs preuves dans le passé, tels Alain Cousineau et Pierre Bibeau, à Loto-Québec. D'autres par contre ont pour principale qualité d'être «les plus parfaits» pour le poste, pour reprendre les mots de la ministre déléguée aux Transports, Julie Boulet, lorsqu'elle défendait l'affectation de Joël Gauthier à l'Agence métropolitaine de transport, c'est-à-dire d'être des libéraux exemplaires. L'argument de la nécessité stratégique d'y envoyer un dirigeant qui partage la philosophie du gouvernement est tout à fait fallacieux dans ce cas.

Jean Charest utilise déjà en plus les délégations à l'étranger comme cadeaux, comme pour l'ancienne députée France Dionne, à Boston, et son ami personnel de longue date Georges McLaren, à Londres. Les choses sont très mal parties. Il n'y a rien de trop beau pour les amis de Zorro.

Le balisage du népotisme devrait faire partie de la réingénierie!



J. Jacques Samson

JJSamson@lesoleil.com

ANALYSE

Pour démêler l'affaire Scorpion

Michel Dorais

Professeur et chercheur à l'école de service social de l'Université Laval

L'affaire Scorpion comporte plusieurs réalités enchevêtrées, mais néanmoins différentes. Impossible de saisir ces événements sans dissocier les «affaires dans l'affaire», toutes animées par leur propre logique.

Il y a d'abord une enquête policière, qui a donné des mises en accusation. Voilà un fait objectif. C'est le premier niveau de l'affaire.

Comme certains accusés sont connus du public (et bien qu'ils soient présumés innocents jusqu'à l'issue de leur procès), cela fait la manchette.

Puis des personnes s'émeuvent légitimement du sort de jeunes mineures quand les autorités policières affirment qu'elles ont subi l'indicible. C'est le deuxième niveau de l'affaire: les réactions d'étonnement et de questionnement qu'elle suscite.

La population veut en savoir plus: un important réseau de prostitution mis à jour, impliquant des mineures, à Québec, ça n'arrive pas tous les jours. Journalistes, commentateurs et animateurs mènent leurs enquêtes, cherchent à comprendre, à faire comprendre. C'est le troisième niveau: sa médiatisation à tra-

vers interprétations, hypothèses et commentaires les plus divers.

Les procédures judiciaires s'étirant, vu leur complexité, des partis pris se dessinent. Certains estiment que les accusés sont déjà jugés par l'opinion publique, d'autres que ce sont les victimes désignées qui sont traitées en coupables. Certains pensent que l'enquête devrait continuer pour que plus de clients soient identifiés et poursuivis; d'autres estiment que l'essentiel a vraisemblablement été fait.

Un événement qui bouleverse une communauté suscite des réactions collectives

Un événement qui bouleverse une communauté suscite forcément des réactions collectives. Aussi, à la faveur d'un courant de sympathie à l'endroit d'enquêteurs présumément freinés dans leur élan et de jeunes filles du réseau qu'ils ont identifié, un mouvement de citoyens émerge. C'est le quatrième niveau: une implication publique visible.

Quand il est question de mœurs impliquant des mineurs, l'opinion publique demeure rarement insensible. La triste affaire Dutroux, en Belgique, avait mobi-

lisé des centaines de milliers de personnes lors de «marches blanches» mémorables. Ici, des citoyens se rendent au palais de justice et à l'hôtel de ville manifester leurs inquiétudes. Certains les en félicitent, d'autres le leur reprochent. Tous conviennent qu'en démocratie, l'exercice du pouvoir et de la justice est un processus ouvert, mais ces réactions populaires étonnent, questionnent. C'est le cinquième niveau de l'affaire.

Certains dénoncent dès lors la possible influence de certains animateurs; d'autres voient dans les reproches adressés à ces derniers une sorte de censure. Voilà le sixième niveau.

La cause sera finalement entendue à Montréal. Tant mieux. Car nous sommes pris à Québec dans un tel écheveau à la suite de l'affaire Scorpion que cet éloignement ne pourra que servir la justice. Encore que certains se demandent s'il faut vraiment y croire: ce degré, variable, de confiance en la bonne marche de la justice constitue d'ailleurs le septième niveau de l'affaire.

Personne ne connaît par avance le déroulement de toutes ces affaires qui se sont superposées dans le sillage de l'affaire Scorpion, mais peut-être qu'en tentant de les démêler, nous arriverons à mieux les comprendre. Et par le fait même à mieux nous comprendre.

OPINIONS

L'INDUSTRIE DU SAVOIR DANS CHAUDIÈRE-APPALACHES

Un secret bien gardé!

Christian Racicot

L'auteur est président de Défi Québec technologique 2003, un événement qui se tient à Québec, aujourd'hui. Il est avocat chez Brouillette Charpentier Fortin.

S'il était demandé au public en général de citer les industries de la région de Québec et de Chaudière-Appalaches qui fournissent le plus d'emplois à sa population, très certainement, la fonction publique et le tourisme viendraient en tête des réponses. En réalité, il n'y aurait que peu de chance de voir « l'industrie du savoir » mentionnée.

Pourtant, dans la région métropolitaine de Québec seulement, ce sont plus de 600 organisations dont plus de 500 entreprises qui œuvrent dans ce domaine. Notre région, c'est aussi plus de 6000 chercheurs et associés regroupés au sein d'un réseau de 100 centres de recherche, constituant autant de points d'appui technologique au développement des entreprises. Forte d'un chiffre d'affaires de plus de 2 milliards de dollars, l'industrie du savoir procure du travail à plus de 20 000 hommes et femmes. Malgré l'éclatement de la « bulle technologique », cette industrie a connu un tel développement dans notre région ces dernières années, que son niveau d'activité se situe « à un niveau supérieur à l'industrie du tourisme et légèrement en deçà de l'administration publique. » (1)

Le potentiel de croissance de l'industrie du savoir de la région a été étudié par la firme spécialisée E&B DATA en novembre 2001. Pour la première fois, le secteur technologique de la région de Québec était mesuré avec des critères permettant des comparaisons avec d'autres métropoles en Amérique du Nord. Afin de mettre en lumière des comparaisons tangibles pour la région, Ottawa s'est révélé être « un élément de comparaison naturel par son statut de capitale et par la présence de noyaux de R&D publics et parapublics. » (2)

Si l'une des observations de E&B DATA démontrait qu'Ottawa — qui se présente comme un Silicon Valley North — a seulement un peu plus du double d'entreprises dans ces mêmes secteurs, pour le président de cette firme spécialisée, M. Jean Matuszewski, « il est raisonnable de penser que Québec pourrait suivre la même voie ». En d'autres termes, « Québec est au début et Ottawa est plus loin sur un même chemin de croissance » (2).

Toutefois, M. Matuszewski soulignait : « Là où les deux régions divergent, c'est dans le spectaculaire succès de réseautage mis sur pied à Ottawa et poursuivi avec persistance sur plusieurs années pour fournir aux entrepreneurs locaux : financement et partenaires commerciaux, tirant le maximum des ressources de la région et n'ayant aucune réticence à aller chercher ailleurs ce qui ne se trouve pas sur place. Ces efforts ont été récompensés ». (2)

Pour bien comprendre le succès d'Ottawa, il faut savoir qu'en 2000 seulement, cette ville comparable presque en tous points à Québec, est allée chercher pas moins de 1 milliard de dollars en capital de risque, essentiellement dans les secteurs « technologiques » ! Cette injection massive de capitaux de risque a évidemment permis à la région de générer des emplois à valeur ajoutée (chercheurs, employés spécialisés, entrepreneurs,

etc.) et d'établir les bases d'un solide réseau d'affaires avec l'industrie du capital de risque au Canada et aux États-Unis, ce dont elle bénéficie encore à ce jour, malgré l'éclatement subséquent de la « bulle ».

En effet, une compilation de données statistiques récentes (3) nous indique qu'Ottawa détient toujours le leadership, puisqu'elle a canalisé à elle seule, pour la période comprenant les années 2001 et 2002, tout près de 30% de tout le capital de risque investi au Canada. À titre comparatif, pendant la même période (2001 et 2002), la grande région de Québec n'a recueilli que 4 % du capital de risque investi au Canada. Il faut aussi souligner une autre différence importante, celle de la taille des investissements. En effet, la quote-part de 30% de tout le capital de risque canadien investi à Ottawa en 2001 et 2002 ne représentait que 8% du nombre d'investissements faits au Canada pendant cette période.

Ces statistiques signifient que le milieu de l'industrie du savoir de la région d'Ottawa a réussi à bâtir le « réseautage » permettant l'injection de « rondes de financement » importantes, dites de « rondes B et C » (soit généralement de plus de 10 millions de dollars), lesquelles sont presque invariablement le résultat de co-investissements entre sociétés à capital de risque canadiennes et américaines.

Ces comparaisons démontrent que le principal défi de l'industrie du savoir de notre région réside dans notre capacité à tisser un maillage efficace avec l'industrie du capital de risque, surtout au chapitre de celle capable d'investir en rondes « B » de financement, donc surtout américaine.

En effet, si le Québec réussit jusqu'à présent à attirer suffisamment de capital de risque dans les « petites rondes de financement », soit les « rondes d'amorçage » ou encore « les rondes A » (généralement de moins de 5 millions de dollars), force est de constater que nos entreprises rencontrent des difficultés importantes lorsqu'elles tentent de bénéficier de rondes B et C. Cette difficulté est réelle à l'échelle de la province, mais plus aiguë encore dans notre région.

Les régions de Québec et Chaudière-Appalaches font donc face à une double tâche : une première, qui consiste à mieux s'intégrer au milieu du capital de risque existant au Québec, et une deuxième qui est de s'attaquer — en collaboration et non en compétition — avec le milieu du capital de risque de Montréal au défi des « co-investissements canadiens-américains de rondes B et C ».

Certes, certains se demanderont si le marché de la région de Québec est suffisamment intéressant pour attirer ici le type d'investisseurs qui ont fait grandir une région comme Ottawa. La question est légitime, mais il semble bien que plusieurs acteurs du domaine du capital de risque, principalement de la région de Boston, croient au potentiel de notre région.

Prenons pour exemple la relation qui a pris naissance l'année dernière entre la firme Testa Hurwitz & Thibault et le comité organisateur de Défi Québec Technologique, une conférence annuelle dédiée au milieu de l'industrie du savoir dans la région de Québec et Chaudière-Appalaches, et qui a pour objet de susciter des relations durables entre les leaders du milieu d'affaires de ce secteur et les milieux du capital de risque canadiens et étrangers.



Plus de 20 000 personnes de la région vivent des industries technologiques.

ARCHIVES LE SOLEIL

Lors de la tenue de l'événement en 2002, M^{re} Hurwitz, le président et cofondateur de la firme Testa Hurwitz & Thibault de Boston, a approché le comité organisateur pour devenir l'un des commanditaires de l'édition 2003... à notre surprise! Létonnement ne venait pas du fait qu'une firme veuille devenir commanditaire d'un événement de qualité, mais plutôt de la provenance de celle-ci. En effet, cette firme est l'un des plus importants cabinets d'avocats au monde dans le secteur du capital de risque (à lui seul, ce cabinet représente et conseille plus de 300 sociétés de capital de risque au sein desquelles plus de 45 milliards \$US ont été injectés) et se qualifie aisément comme l'un des plus importants joueurs des secteurs de la technologie et des sciences de la vie.

L'explication de M^{re} Hurwitz est des plus intéressantes :

« À titre d'avocat d'affaires, je ne tends pas être un expert du secteur économique. Toutefois, je suis d'avis que la région de Québec est l'un des secrets les mieux gardés au Canada

dans les secteurs des sciences de la vie et de la technologie. Et ce qui est particulièrement extraordinaire pour nous, c'est que ce marché émergent est situé tout près de nous, à seulement une heure d'avion de Boston ! ».

Les dernières statistiques disponibles (Macdonald & Associated Limited, novembre 2003) semblent donner raison à M^{re} Hurwitz. En effet, pour les premiers six mois de 2003, au-delà de 25% de tous les investissements en sciences de la vie au Canada ont été faits dans la région de Québec, et environ 16% de tous les investissements « toutes catégories » faits au Canada pendant cette période ont été faits dans notre région !

Voilà certainement une statistique qui en surprendra plusieurs...

Ce n'est donc pas par hasard si des dirigeants de 10 des plus importantes sociétés de capital de risque aux États-Unis, principalement de la région de Boston, ont accepté de nous rendre visite les 11 et 12 novembre, dans le cadre de la conférence Défi Québec Technologique 2003. Es-

pérons que cette nouvelle « curiosité » de la part de la communauté de capital de risque de Boston ne constitue qu'un prélude à l'établissement de liens d'affaires durables entre nos entreprises et cette industrie.

Québec, ville touristique ? Québec, ville gouvernementale ? Bien sûr...

Mais Québec, ville émergente dans les secteurs de la technologie et des sciences de la vie ? Certainement aussi... il n'en tient qu'à nous !

(1) Document « La stratégie de diversification économique de la capitale — Phase II, l'industrie du savoir en 2002 et ses perspectives » lors du XI^e Forum économique de la Chambre de commerce et de l'industrie du Québec métropolitain.

(2) Extrait de la conférence intitulée « Québec technologique : prête pour l'accélération », donnée en novembre 2001 par M. Jean Matuszewski, président de E&B DATA.

(3) Statistiques provenant de Macdonald & Associated Limited, novembre 2003.

AIDE AUX ENTREPRISES DE TECHNOLOGIE

L'important, c'est de bien investir

Louis Têtu

L'auteur est président de Recruitsoft, une entreprise de Québec qui est un leader mondial dans le recrutement informatisé pour les grandes entreprises. Dans ce texte, M. Têtu commente le compte rendu que LE SOLEIL a fait de la conférence qu'il prononçait il y a un mois lors d'un déjeuner-causerie de la Chambre de commerce de Québec.

Au cours des 10 dernières années, la région de Québec a mis en place une infrastructure de développement technologique imposante, grâce, notamment, aux incitatifs gouvernementaux sous forme de crédits fiscaux, et aux investissements d'autres sources. On n'a qu'à observer l'activité économique dans des secteurs tels la biotechnologie, l'optique ou les technologies de l'information, des secteurs absents il y a 15 ans.

À mon avis, nous sommes clairement à une seconde phase de ce développement économique car nous avons appris à faire de réelles affaires avec la

technologie et à créer des entreprises durables qui créent de nouveaux emplois et accroissent la richesse collective de manière réelle.

Comme bien des gens je déplore ardemment que des fonds publics, investis dans le secteur de la technologie comme ailleurs, aient été mal investis, ou encore l'aient été non pas pour créer des emplois mais uniquement pour en déplacer.

Lors de la conférence que j'ai prononcée au déjeuner-causerie de la Chambre de commerce de Québec, le 7 octobre dernier, je déplorais cette situation, et offrais divers moyens afin de nous assurer du succès et du bénéfice économique de tels investissements, notamment l'importance de l'investissement suffisant dans des plans d'affaires complets et non uniquement dans des technologies.

Je n'ai donc pas, comme on a hélas pu le comprendre, voulu écorcher le gouvernement Charest. Contrairement à ce que titrait LE SOLEIL dans

le compte rendu de ma conférence, je ne trouve pas « décevante » l'intention du gouvernement Charest de sabrer dans le financement des entreprises ». Au contraire, le gouvernement actuel a amorcé un débat important, et à mon avis très juste, concernant la nature des investissements en développement économique.

D'entrée de jeu, lors de ma conférence, j'avais énoncé clairement que mon but n'était pas de débattre du volume d'aide à accorder aux entreprises, mais plutôt que mon principal intérêt était de s'assurer que les investissements en technologie, de toute provenance, publics ou privés, procurent des bénéfices économiques réels à notre région et à la société québécoise.

Ceux qui me connaissent savent que je suis un ardent promoteur d'une stratégie basée sur l'entreprise privée, et donc davantage favorable à l'exercice de re-questionnement en cours. L'entreprise que nous avons démarrée en 1999, Recruitsoft, est un exemple patent de ce modèle. 55 mil-

lions de dollars de capital y ont été investis, dont la majorité proviennent des États-Unis, créant de toute pièce 275 nouveaux emplois de haute technologie permanents ici à Québec. Il s'agit d'une entreprise rentable dont la pérennité ne fait nul doute, et qui génère une activité économique à valeur ajoutée pour la région, notamment dû au fait que 99% de nos revenus proviennent de l'exportation à des clients hors Québec.

Dans mon propos à la Chambre, je discutais du modèle d'investissement souhaité, et citais quelques exemples de bénéfice économique réel réalisées par des entreprises de la région. Je souliais également l'importance de bien comprendre ce modèle d'investissement qui, combiné avec l'infrastructure que nous avons construite dans la région au cours des 10 dernières années, offre un réel potentiel économique pour la région. Sans cette bonne compréhension nous risquerions de jeter le bébé avec l'eau du bain.

Dans la mesure où les investissements dans des entreprises, de toute source ou nature, sont faits avec une logique financière et commerciale, ils sont porteurs de richesse collective. Il est temps que l'on s'intéresse à cette création de richesse collective, sans quoi à terme rien d'autre n'est possible.

Qu'en pensez-vous ?

Paul Martin est sur le point de remplacer Jean Chrétien. Que devraient être, selon vous, ses priorités comme futur chef du gouvernement canadien ? Quelles sont vos attentes ?

FAITES NOUS PART DE VOTRE OPINION en nous écrivant à l'adresse suivante : Carrefour des lecteurs, Journal LE SOLEIL, 925, chemin Saint-Louis, c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6 ou à : opinion@lesoleil.com Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

GARDERIES EN MILIEU SCOLAIRE Hausse possible des tarifs

■ Le tarif quotidien chargé aux parents qui envoient leur enfant en garderie en milieu scolaire pourrait lui aussi grimper de 5\$ à 7\$, ou même plus. « Cette décision n'est pas encore prise », a admis hier à l'Assemblée nationale le ministre de l'Éducation, Pierre Reid. Le ministre était interrogé en Chambre par la députée péquiste de Taillon, Pauline Marois. Cette dernière voulait savoir si le ministre de l'Éducation était prêt à geler à 5\$ les frais quotidiens imposés aux parents des 221 000 enfants qui fréquentent les garderies en milieu scolaire. Le ministre Reid a rappelé que les services de garde dans les écoles sont en pleine croissance. « Il en coûte annuellement quelque 175 millions\$ aux contribuables pour compléter ce que les parents versent eux-mêmes aux services de garde. Nous attendons la décision du ministère de la Famille et nous allons aviser », a déclaré le ministre. Déjà, le gouvernement a le projet de hausser les tarifs pour les quelque 160 000 enfants de moins de cinq ans, qui fréquentent les garderies préscolaires. Plusieurs scénarios demeurent à l'étude pour le coût des places en garderie. On étudie la possibilité de hausser de 5\$ à 7\$, ou même jusqu'à 10\$, le tarif quotidien d'une place en garderie. (PC)

CAMPAGNE PROMOTIONNELLE

Aux parents de vanter l'école

ANNIE MORIN

AMorin@lesoleil.com

Le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ) lance une campagne promotionnelle pour encourager les parents : ce n'est pas tant leurs connaissances en grammaire ou en algèbre qui influencent la réussite de leurs enfants, mais leur attitude positive face à l'école.

Oui, les enfants de milieux défavorisés sont plus susceptibles d'éprouver des difficultés à l'école. Et oui, leurs parents sont souvent peu scolarisés. Mais non, ces élèves ne sont pas condamnés à l'échec. Et non, leurs parents ne se foutent pas de leurs résultats.

« Contrairement à une idée répandue, les parents d'enfants en difficulté veulent la réussite de leurs enfants et sont prêts à les aider. Cependant, ceux que j'ai rencontrés lors de mes recherches étaient souvent à bout de ressources », explique Pierrette Bouchard, professeure-chercheuse à l'Université Laval.

D'où l'idée d'un dépliant et d'un site Internet (accessible via celui de la Fédération des comités de parents du Québec au www.fcpq.qc.ca) pour leur donner des trucs. L'accent y est mis sur le climat à la maison ainsi que la relation parent-enfant et non sur les connaissances brutes en mathéma-



LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE
Les parents ont un avantage sur tous les professionnels de l'éducation, dit la professeure-chercheuse Pierrette Bouchard: « Ce sont les personnes qui connaissent le mieux leurs enfants. »

tiques ou en français. C'est ce que M^{me} Bouchard appelle « une dynamique familiale positive ». Et elle en a été témoin dans tous les milieux, favorisés ou pas.

Voyez les thèmes par vous-mêmes : entretenir une bonne communication, propager une vision positive de l'école, offrir un encadrement qui favorise l'autonomie, inviter les jeunes à faire « très tôt » des projets d'avenir, encourager la lecture, valoriser le goût de l'effort, faciliter l'implication des deux parents et faire savoir aux jeunes qu'il est possi-

ble de sortir d'une situation scolaire difficile.

Dans la vraie vie, cela peut être aussi simple que de vous informer auprès de votre enfant du déroulement de sa journée, de fermer la télévision pendant qu'il fait ses devoirs, de lui dire combien vous appréciez son enseignant ou encore de lui demander quel métier il aimerait exercer plus tard.

Le dépliant *Leur réussite, c'est aussi la nôtre* est tiré à 200 000 exemplaires et il sera remis aux parents avec le premier bulletin de l'année, dont la distribution commence ces jours-ci. Ce sont les parents des élèves de la fin du primaire (sixième année) et de la première année du secondaire qui sont d'abord visés. Pourquoi? « Parce que le décrochage scolaire, c'est un processus complexe, pas un choix qui se fait un bon matin. La distanciation se fait tranquillement », au fil des échecs, des conflits et des déceptions, explique M^{me} Bouchard.

Diane Miron, présidente de la Fédération des comités de parents du Québec, croit que l'initiative du CTREQ sera appréciée des parents. Car si ces derniers sont bien intentionnés, ils sont aussi très pressés. Il est donc plus facile de les rejoindre à la maison que de les amener à l'école pour les sensibiliser à la réussite scolaire.

NÉGOCIATIONS AVEC LES INNUS Les régions représentées

STEEVE PARADIS

Collaboration spéciale

BAIE-COMEAU — Le ministre délégué aux Affaires autochtones, Benoît Pelletier, a assuré aux élus de la Côte-Nord qu'ils auront un représentant qui pourra faire valoir leurs préoccupations lors de la prochaine étape de la négociation territoriale globale avec les Innus.

De passage à Baie-Comeau hier, le ministre délégué a souligné qu'à son avis, les régions n'ont pas eu suffisamment d'espace pour faire valoir leurs points de vue. « Dans les précédentes négociations, les régions n'avaient pas de porte-parole, a indiqué M. Pelletier. Le représentant régional qui sera nommé transmettra la voix de sa région à la table, et l'idée semble plaire aux gens que j'ai rencontrés. »

Ces porte-parole, puisque le ministre en veut un pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean et un autre pour la Côte-Nord, n'auront cependant pas une voix directe au chapitre. « La composition de la table de négociations ne change pas, a poursuivi le ministre. Le porte-parole ne se transformera pas en négociateur, mais il ne parlera pas dans le vide non plus. Cette décision n'est pas prise pour reconforter les populations régionales, mais bien pour en arriver ultimement à une entente acceptable pour tous. »

Le ministre a aussi déclaré que ces représentants seront nommés et payés par le gouvernement. Ils devront consulter les gens qu'ils représenteront afin d'énoncer le plus clairement possible les préoccupations régionales. Les porte-parole seront nommés après les Fêtes, soit après l'éventuelle signature de l'entente de principe.

M. Pelletier a pris bien soin de rappeler que rien n'est conclu avec cette entente, qui n'est que la base sur laquelle se dérouleront les négociations visant à en arriver à la signature d'un traité entre les gouvernements québécois et canadien et les communautés innues. Le ministre a estimé qu'il faudra encore deux ans avant d'en arriver là.

LE BLOC DANS MANICOUAGAN

La lutte fratricide est commencée

STÉPHANE TREMBLAY

Collaboration spéciale

SEPT-ÎLES — Comme prévu, l'investiture du Bloc québécois dans le nouveau comté de Manicouagan promet d'être houleuse. Gérard Asselin a en effet officiellement lancé sa campagne, hier, à Sept-Îles, château fort de l'actuel député bloquiste de Manicouagan, Ghislain Fournier. Une lutte féroce est donc à prévoir entre deux collègues et amis.

Député de Charlevoix depuis 1993, Gérard Asselin désire obtenir la seule place disponible dans le comté agrandi de Manicouagan. C'est le redécoupage de la carte électorale qui explique que Charlevoix se retrouvera dans le nouveau comté de Montmorency-Charlevoix-Haute-Côte-Nord aux prochaines élections. Le bloquiste Michel Guimont a déjà annoncé son intention de se présenter dans cette circonscription.

Présentement installé à Baie-Comeau, le député Asselin assure qu'il sera le député de l'ensemble de Manicouagan, soit de rivière Bersimis à Blanc-Sablon, incluant les villes nordiques de Fermont et de Schefferville ainsi que l'île d'Anticosti. Un territoire de 1350 km de côte regroupant 71 000 électeurs.



Partagez l'émotion de Noël en direct.

Économisez **155\$**
en vous abonnant dès maintenant
au service Internet Sympatico[™] Haute vitesse de Bell¹.



Sympatico
Haute vitesse

- Plus de vitesse que jamais – jusqu'à 1,5 Mbit/s.
- Temps d'accès et téléchargement illimités².
- Utilisation du modem sans frais.
- Toujours rapide, même aux heures de pointe – contrairement au câble, vous ne partagez pas avec d'autres usagers l'accès à votre fournisseur Internet³.
- Premier mois gratuit à l'abonnement aux services de sécurité optionnels.

1 877 541-VITE
www.bell.ca/vite
Magasin Espace Bell



Et bien simple.[™]

Prosciutto
di San Daniele
(porc, sel... et plus de 12 mois
de vieillissement à l'air d'Italie)



MOMENTO
RESTO-BISTRO DÉDIÉ À LA
VRAIE SAVEUR ITALIENNE

2480, CHEMIN SAINTE-FOY 652.2480

1144, AVENUE CARTIER 647.1313

WWW.RESTAURANTMOMENTO.COM

Le service est offert seulement aux clients résidentiels, là où la technologie le permet et est sujet aux conventions du service Sympatico Haute vitesse disponibles sur www.conventions.sympatico.ca. Certaines conditions s'appliquent. Visitez le www.bell.ca/vite pour les détails. Tarif/offre sujets à changement sans préavis et ne peuvent être combinés à aucune autre offre Sympatico de Bell. Taxes en sus. L'offre prend fin le 28 novembre 2003 et est réservée aux nouveaux abonnés du service Sympatico Haute vitesse. (1) Le premier mois est gratuit (valeur de 44,95 \$). Le tarif mensuel de 34,95 \$ s'applique pour les mois 2 à 12 et comprend les frais d'utilisation du modem (valeur de 10 \$/mois). L'offre est conditionnelle à un engagement de 12 mois. Des frais de 100 \$ s'appliquent si vous terminez votre engagement avant la fin. (2) Sujet au respect des conventions de service par le client. (3) Les vitesses de téléchargement en ligne peuvent varier selon l'achalandage sur Internet, le serveur ou d'autres facteurs. Connexion dédiée entre la résidence du client et la centrale de Bell Canada. Sympatico est une marque de commerce de Bell Canada.

L'EST ET LA CÔTE-NORD

LE 550 VOLTS AU TÉMISCOUATA

Hydro affirme être équitable envers tous

MARC LAROCHE

Collaboration spéciale

RIVIÈRE-DU-LOUP — Hydro-Québec affirme être équitable dans sa mission première de livrer de l'énergie partout au Québec, particulièrement au Bas-Saint-Laurent. Le cas de l'usine Produits PBM de Saint-Pierre-de-Lamy, au Témiscouata, qui n'a pas accès à la technologie du 550 volts triphasé et doit faire fonctionner ses équipements au diesel, n'est pas unique. Encore faut-il qu'il y ait une demande pour trouver une façon de régulariser la situation.

«Il est malheureux que M. Ouellet (le propriétaire) ait choisi de se plaindre en passant par les médias, sans nous consulter. Il parle d'une somme de 160 000 \$ requise dans les années 80. Sa dernière demande à nos dossiers date justement de cette époque. Mais il s'est écoulé 20 ans depuis, et de nouvelles technologies ont été développées. L'une d'elles pourrait peut-être s'appliquer à son problème», réagit M. Sylvain Croteau, d'Hydro-Québec.

Selon lui, tout le Bas-Saint-Laurent est très bien desservi en électricité, et rien n'indique que des modifications devraient être apportées à Saint-Pierre ou à Saint-Athanase, qui n'a pas non plus accès au 550 volts triphasé.

«Au Bas-Saint-Laurent, il y a 9000 km de lignes électriques en distribution et 3000 en transport. Nos ingénieurs évaluent les charges requises et s'assurent que l'on réponde à la demande de nos clients. Actuellement, rien n'indique que nous devrions effectuer des modifications à notre réseau à Saint-Pierre-de-Lamy. Les clients y sont bien servis, ils ont de l'électricité et la charge ne nécessite aucune modification. Je considère qu'il n'y a pas de problème», ajoute M. Croteau.

Pour l'entreprise concernée, le problème demeure entier. Apporter une ligne à l'usine de Saint-Pierre-de-Lamy est très dispendieux. «Ce n'est pas n'importe quoi comme projet. En demeurant conservateur, j'estime qu'installer 11 km de lignes électriques pour fournir son usine coûterait au moins 500 000 \$. Vous savez, ici comme dans n'importe quelle entreprise, particulièrement ces jours-ci, nous devons faire une saine gestion de nos sous et de nos investissements. Nous devons être conséquents avec les engagements que l'on prend.»

M. Croteau cite en exemple le cas de l'usine Norampac de Cabano, qui a fait une demande de modification du réseau il y a quelques années. «Tout dépend de la charge, c'est-à-dire de la consommation du client, mais dans ce cas, avec un projet de financement d'Hydro-Québec, l'investissement initial de la compagnie a été remboursé en quelques années seulement», conclut-il, en réitérant son invitation au propriétaire de l'usine Produits PBM.

Enquête pour fraude à Gespeg

■ GASPÉ — La Sûreté du Québec enquête depuis quelques semaines sur une fraude qui serait survenue au sein de la Nation micmaque de Gespeg. La plainte aurait été portée par les membres du conseil de bande; le montant de la fraude potentielle n'a pas été dévoilé par la SQ. «Nous ne pouvons en dire plus pour le moment, l'enquête suit son cours», précise le porte-parole de la SQ, Claude Ross. Gespeg a, depuis le dépôt de cette plainte, un nouveau chef, M^{me} Linda Jean Simon. L'ancien chef, Richard Jalbert, avait été invité par le conseil de bande à remettre sa démission, en août. N.B.



Des agents de protection de la faune gaspésiens montrent des carcasses de femelles chevreuils saisies hier matin à Saint-Elzéar et à Bonaventure.

GASPÉSIE

Réseau de braconnage frappé au cœur

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

■ NEW RICHMOND — Cinquante-cinq agents de protection de la faune ont saisi la viande ou les carcasses de 15 orignaux et de 15 chevreuils tout en interrogeant 26 personnes, hier matin, lors de la plus grosse opération de démantèlement d'un réseau de braconniers depuis des années en Gaspésie.

Les agents ont effectué 11 perquisitions dans des maisons de Saint-Elzéar et de Bonaventure. Parfois, la viande était entreposée dans des congélateurs; mais des carcasses de chevreuils femelles fraîchement abattues ont aussi été saisies, de même que cinq armes à feu, deux véhicules, quelques centaines de truites, des peaux et quelques vésicules biliaires d'ours.

«Les 26 personnes pourraient faire face à 106 chefs d'accusation et payer des amendes de plus de 178 000 \$, si tous les chefs sont retenus. On parle de chasse en temps prohibé, après la fermeture de la saison ou la nuit, de vente illégale de gros gibier, de l'omission d'ajou-

ter les coupons de transport aux animaux abattus, ou d'avoir donné de faux renseignements, quand la bête n'a pas été abattue par le détenteur du permis», explique Jerry Ferguson, porte-parole de la Société faune et pares du Québec pour la Gaspésie.

Quatre ou cinq autres personnes de l'extérieur de la région pourraient aussi avoir à répondre de leurs gestes, pour avoir chassé illégalement ou pour avoir acheté du gibier. Des agents de protection de la faune de la Côte-Nord et du Bas-Saint-Laurent ont notamment aidé leurs collègues gaspésiens lors de l'opération Léopard. Le réseau était actif dans l'arrière-pays de la Baie-des-Chaleurs, et jusqu'au centre de la péninsule.

COMMENCÉE EN 1999

**26 personnes interrogées,
30 carcasses d'orignaux et
de chevreuils, des centaines
de truites et des vésicules
biliaires d'ours saisies**

fois les perquisitions effectuées», note Jerry Ferguson. Il mentionne que la vente constituait le principal motif des membres du réseau, mais il croit que «des braconniers agissaient aussi par pur désir de ne pas respecter les règlements».

ACCIDENT DE TRAVAIL DANS UNE SCIERIE À SAINT-EUSÈBE

Le jeune greffé du bras prend du mieux... et de la bière

MARC LAROCHE

Collaboration spéciale

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — Moins d'un mois après avoir eu l'avant-bras droit scié lors d'un accident de travail, Louis Côté, de Saint-Eusèbe, récupère très bien, considérant la gravité de son cas et l'importance de l'intervention chirurgicale qu'il a subie afin de réimplanter son membre amputé.

Le jeune homme de 18 ans a quitté l'Hôpital général de Montréal il y a quelques jours et s'est même offert une bière en ville avec un ami!

«Nous sommes très contents de la façon dont vont les choses. C'est évident que je l'aurais aimé quand même avec un bras en moins, mais je suis heureux de voir qu'il récupère si bien et si vite. Pour moi, tout est parfait», confiait hier son père au SOLEIL, de la

résidence familiale du Témiscouata.

Louis réside à Montréal chez un des membres de sa famille. Il doit se rendre à l'hôpital trois fois par semaine.

«Le dispositif mobile est encore attaché à ses doigts, mais il ne souffre pas. Il ne prend aucun médicament, même pas de calmants», poursuit Roger Côté, ajoutant que ce n'est qu'une fois ce dispositif retiré que pourront débuter les traitements de physiothé-

rapie et d'ergothérapie.

«Il devrait revenir ici d'ici trois ou quatre semaines. Nous avons très hâte. En tant que père, je vous dis que c'est spécial lorsque tu as vu le bras de ton fils coupé et que maintenant, il est remis en place et redevient fonctionnel. Faut le voir pour le croire», conclut M. Côté.

Louis Côté travaillait à la scierie Bardeaux Lajoie de Saint-Eusèbe le 16 octobre en début de soirée, lorsque son chandail s'est pris dans l'engrenage de la scie ou il s'affairait. Tout s'est passé très vite.

De son propre aveu, il n'a pas réalisé tout de suite ce qui venait de se passer, ne sentant qu'un picotement à son



Louis Côté est âgé de 18 ans

avant-bras droit. La rapidité d'intervention et les efforts conjugués de ses confrères de travail, de l'équipe du Centre hospitalier de Notre-Dame-du-Lac et de celle de l'Hôpital général de Montréal ont permis de sauver son bras.

Cinq heures après l'accident, il était sur la table d'opération à Montréal, après y avoir été transporté en avion-ambulance. Les Dr^s

Chen Lee et Rudolf Reindl ont mis 11 heures à ressouder ses os, réparer l'artère principale, les vaisseaux sanguins et l'ensemble des tendons de sa main. Les spécialistes estiment qu'il pourra retrouver jusqu'à 80 % de sa mobilité.

RIMOUSKI

L'hôpital ferme ses lits de débordement

L'urgence écopera du problème

CARL THÉRIAULT

Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — La fermeture, pour des raisons budgétaires, d'une dizaine de lits de débordement au Centre hospitalier régional de Rimouski (CHRR) aura pour conséquence de transférer les patients qui occupaient occasionnellement ces lits dans les corridors de l'urgence du plus important hôpital de l'Est du Québec.

C'est la décision prise par le conseil d'administration, lors de la révision du budget 2003-2004 et de l'adoption d'un plan de redressement qui montre un léger déficit, ramené de 1,3 million \$ à 800 000 \$ sur un budget de 82 millions \$. Sur une base annuelle, le redressement financier atteindra 2 millions \$.

«Les lits de débordement, pour lesquels nous n'étions pas financés, apportaient une solution assez rapide à des dépassements éventuels à l'urgence. À défaut, il se pourrait qu'on doive gérer des corridors à l'urgence», explique Daniel Petit, le directeur général du CHRR.

L'économie réalisée par l'abolition des lits de débordement est évaluée à 600 000 \$ par année.

Le transfert de patients âgés en attente d'hébergement, de même qu'une baisse de la durée moyenne des hospitalisations pourraient, convient le gestionnaire, exercer une pression à la baisse sur l'urgence qui, jusqu'ici, n'était pas réputée pour déborder régulièrement.

La situation est difficile à gérer puisque les responsables du centre hospitalier admettent qu'ils ont dû forcer quelques décisions de transfert de patients vers la Mitis, à l'est de Rimouski, même si des patients et des familles de la MRC Rimouski-Neigette ne veulent pas se retrouver dans un milieu d'hébergement à l'extérieur de la MRC.

La semaine dernière, le ministre de la Santé, M. Philippe Couillard, qui sera à Rimouski demain, a rappelé qu'aucun patient ne devait demeurer dans les urgences plus de 48 heures.

PLAN DE REDRESSEMENT

Le plan de redressement du CHRR comprend une kyrielle de mesures, dont la location de deux logements pour accueillir les professionnels itinérants au lieu de leur payer des chambres d'hôtel, la diminution des dépenses d'orientation et de formation, et une facturation de 15 \$ par usager pour le traitement des demandes aux compagnies d'assurances pour le remboursement des frais d'hospitalisation en chambre privée ou semi-privée.

Trois secteurs sont en forte croissance d'activité: la dialyse, la radio-oncologie et l'hémo-oncologie, une croissance de plus de 20 % par année dans ce dernier cas.

La charge de travail est toujours aussi lourde dans ce centre hospitalier. Depuis 10 ans, le nombre d'heures d'absence a doublé, pour atteindre un sommet l'an dernier avec 116 000 heures pour un coût de 2 millions \$.

**Le ministre
de la Santé
sera
justement
en ville
demain**

RÉOUVERTURE
5079, boul. Wilfrid-Hamel
Spécial pour 2 personnes
Crevettes au gratin
Avec sauce à l'ail
et fromage mozzarella

Vieux DULUTH

Dans un tout nouveau décor!



Un délicieux filet mignon et des langoustines



Filet de saumon de l'Atlantique et langoustines



Brochette de poulet et langoustines

Bienvenue avec votre vin!

Escargots bourguignons
Sautés au vin blanc, dans
une sauce à l'ail avec persil

5790, boul. Étienne-Dallaire Lévis, QC
(418) 835-6668

475, route du Pont St-Nicolas, QC
(418) 831-5551



CHEVROLET

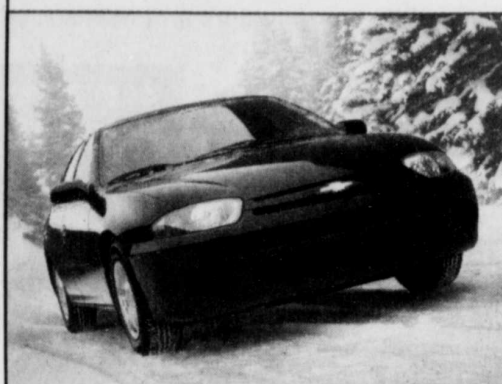
Offre d'introduction exceptionnelle sur nos 2004

0% FINANCEMENT À L'ACHAT*

PLUS

500\$ DE RÉDUCTION*

À L'ACHAT OU À LA LOCATION, SUR PRESQUE TOUS LES MODÈLES
POUR UN TEMPS LIMITÉ



2004 CHEVROLET CAVALIER VL 2 et 4 portes

• Garantie 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise
• Moteur ECOTEC 2.2L de 140 hp • Transmission manuelle Getrag 5 vitesses
• Banquette arrière repliable divisée 60/40 • Aléon sur le modèle 2 portes
• Sacs gonflables à déploiement adapté côté conducteur et passager avant

169\$ PAR MOIS
TERME DE 48 MOIS**

0%

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ* FINANCEMENT À L'ACHAT*

500\$ DE RÉDUCTION INCLUS*



2004 CHEVROLET VENTURE MAXI VALEUR

• Garantie 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise
• Moteur V6 3.4L de 185 hp • Transmission automatique électronique 4 vitesses
• Climatiseur • Portes électriques avec téléverrouillage • Radio AM-FM stéréo avec lecteur CD • Configuration 7 passagers avec siège pour enfant intégré

228\$ PAR MOIS
TERME DE 48 MOIS**

0%

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ* FINANCEMENT À L'ACHAT*

500\$ DE RÉDUCTION INCLUS*



2004 OLDSMOBILE ALERO 4 portes

• Garantie 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise
• Moteur ECOTEC 4-cyl. d'aluminium 2.2L de 140 hp • Transmission automatique 4 vitesses • Groupe Style Alero incluant : siège conducteur ajustable en hauteur à réglage électrique, aileron, roues de 16 po en aluminium avec reflet peint argent
• Climatiseur • Régulateur de vitesse avec commandes au volant

218\$ PAR MOIS
TERME DE 48 MOIS**

0%

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ* FINANCEMENT À L'ACHAT*

500\$ DE RÉDUCTION INCLUS*



2004 CHEVROLET TRAILBLAZER LS 4x4

• Moteur Vortec 4200 16 de 275 hp • Transmission automatique 4 vitesses avec surmultipliée • Boîte de transfert Autotrac • Pont arrière autobloquant avec système ABS aux 4 roues • Roues de 16 po en aluminium • Vitres et rétroviseurs chauffants à commandes électriques

398\$ PAR MOIS
TERME DE 48 MOIS**

0%

FINANCEMENT À L'ACHAT*

500\$ DE RÉDUCTION INCLUS*



2004 CHEVROLET IMPALA

• Moteur V6 3.4L de 180 hp • Transmission automatique électronique 4 vitesses avec surmultipliée • Climatiseur à deux zones • Portes, vitres, rétroviseurs et coffre à commandes électriques avec téléverrouillage
• Régulateur de vitesse avec commandes au volant • 6 passagers

258\$ PAR MOIS
TERME DE 48 MOIS**

0%

FINANCEMENT À L'ACHAT*

500\$ DE RÉDUCTION INCLUS*



2004 CHEVROLET SILVERADO à cabine allongée

• Moteur V8 Vortec 4800 de 285 hp • Transmission automatique 4 vitesses avec surmultipliée et mode remorquage charge lourde • Freins à disque avec système ABS aux 4 roues • Banquette avant divisée 40/20/40 avec garniture en tissu • Pont arrière autobloquant • Climatiseur à deux zones

378\$ PAR MOIS
TERME DE 30 MOIS**

0%

FINANCEMENT À L'ACHAT*

500\$ DE RÉDUCTION INCLUS*
50% DE RÉDUCTION SUR CERTAINS GROUPES D'ACCESSOIRES*



LIQUIDATION FINALE 2003

0% FINANCEMENT À L'ACHAT*

60 MOIS

PLUS

2000\$ DE RÉDUCTION**

À L'ACHAT, SUR CERTAINS MODÈLES

BIEN PLUS.



L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers. Photos à titre indicatif seulement. Sûjet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. *Taux de financement à l'achat de 0% s'appliquant à la plupart des véhicules neufs sélectionnés 2003 et 2004 en stock. Termes allant jusqu'à 60 mois sur la plupart des modèles 2003, et jusqu'à 36 mois sur la plupart des modèles 2004. L'offre de financement à l'achat ne s'applique pas aux modèles Cadillac, Corvette de Chevrolet, SSR de Chevrolet, Hummer, aux camions série W et poids moyens et aux fourgonnettes passagers et marchandises/coupées. **La réduction de 500\$ comprend les taxes applicables et est incluse dans les offres de cette publicité. **Offres s'appliquant aux modèles neufs 2004 suivants : Cavalier (1JC37/R7A ou 1JC69/R7A), Impala (1WF19/R7A), Alero (3NK69/R7A), Venture (1UN16/R7A), TrailBlazer (CT15506/R7A) et Silverado à cabine allongée (CC15753/R7F). Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois (Silverado 30 mois) avec versement initial ou échange équivalent : Cavalier (2118\$), Impala (3383\$), Alero (2984\$), Venture (2824\$), TrailBlazer (5259\$) et Silverado à cabine allongée (3967\$). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance, taxes et droits en sus. Frais de 12¢ du km après 80 000 km à l'exception du Silverado à cabine allongée, frais de 12¢ après 50 000 km. Dépôt de sécurité (Impala : 300\$, TrailBlazer : 475\$, Silverado : 450\$) et première mensualité exigés à la livraison. *Dépôt de sécurité payé par General Motors. Le dépôt ne sera pas remis au consommateur à la fin de la période de location. Première mensualité exigée à la livraison. *Cette offre est disponible chez les concessionnaires participants, sous réserve de certaines conditions. **La réduction de 2000\$ s'applique uniquement à l'offre de financement à l'achat. Elle s'applique à tous les modèles 2003 suivants : Cavalier, Alero, Venture et Silhouette. Elle comprend les taxes applicables et la réduction de 500\$ reliée à l'essai routier 24 heures, le cas échéant. Quantités limitées, jusqu'à épuisement des stocks. L'essai routier 24 heures ne s'applique pas à tous les véhicules. La disponibilité des véhicules peut varier selon le concessionnaire. L'offre se termine le 30 novembre 2003. S'applique aux conducteurs de plus de 21 ans, ayant un permis de conduire canadien valide et étant un acheteur qualifié. Sous réserve de certaines conditions. Des restrictions d'utilisation s'appliquent et une assurance automobile est requise. Visitez gmcanada.com ou votre détaillant pour en savoir plus. L'essai routier, l'offre de financement à l'achat et la réduction de 500\$ (taxes incluses) ne s'appliquent pas aux modèles Cadillac XLR, Corvette de Chevrolet, SSR de Chevrolet, Hummer et aux camions série W et poids moyens. La réduction de 500\$ (taxes incluses) ne s'applique pas aux camionnettes C-K et châssis-cabine série 2500 HD et 3500. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre ni à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Un échange entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

